

ADOPTION DES STATUTS PARTICULIERS Les syndicats de l'Education et de la Santé soulagés

Lire l'article de M. Aziza page 3



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

APRÈS DES
AFFRONTEMENTS
INTER-PALESTINIENS
**Appel à
maintenir l'unité
des rangs
palestiniens**

Lire l'article de
Mohamed Mehdi page 2

ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE
**«La promesse d'une prospérité
partagée n'a pas été tenue»**

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 4



**Attaf reçoit
l'ambassadrice
des USA
en Algérie** P. 4



TUNIS :
TEWFIK
HAKEM
P. 8 & 9



**35^e JOURNÉES
CINÉMATOGRAPHIQUES
DE CARTHAGE (JCC)**

**LA DECENNIE NOIRE
DANS UN FILM DIGNE
ET POIGNANT**



Après des affrontements inter-palestiniens Appel à maintenir l'unité des rangs palestiniens

Lundi, 444^e jour de l'agression contre Ghaza, l'armée sioniste poursuit ses massacres et le nettoyage ethnique contre la population civile de l'enclave assiégée. Hier, le nombre de victimes de la barbarie israélienne, soutenue par les Etats-Unis, s'est élevé à 45.317 martyrs et 107.713 blessés, a indiqué le ministère de la Santé de Ghaza. Ce bilan comprend également les 58 martyrs et 86 blessés victimes des 5 massacres enregistrés lors des précédentes 24 heures.

Mohamed Mehdi

L'hôpital Kamal Adwan continue, pour le 3^e jour consécutif, de subir des attaques de l'armée sioniste, au milieu du silence de la Communauté internationale qui ne peut être expliquée autrement que par un acquiescement aux actes barbares des israéliens contre des civils et des établissements protégés par toutes les conventions et lois internationales particulièrement en temps de guerre. «Notre hôpital est pris pour cible avec l'intention de nous tuer et de nous déplacer», a déclaré hier Hussam Abu Safia, le directeur de l'hôpital Kamal Adwan de Beit Lahia au nord de la bande de Ghaza.

«Les bombardements continuent de toutes parts, touchant le bâtiment, les services et le personnel. Il s'agit d'une situation grave et extrêmement horribles», ajouté Abu Safia, expliquant que les attaques israéliennes n'ont pas cessé toute la nuit (de dimanche à lundi, ndlr), «détruisant des maisons et des bâtiments environnants». «Depuis ce matin, l'hôpital a été la cible de bombes, larguées par des (drones) quadri-coptères, menaçant une fois de plus les réserves de carburant et d'oxygène de l'hôpital», a-t-il déclaré.

«Le monde doit comprendre que notre hôpital est pris pour cible dans l'intention de nous tuer et de nous déplacer de force. La situation reste extrêmement dangereuse et nécessite une intervention internationale urgente avant qu'il ne soit trop tard», affirme encore le directeur de l'établissement. Dimanche, le Bureau des médias du gouvernement à Ghaza a exhorté l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à déployer d'urgence une délégation pour protéger l'hôpital Kamal Adwan, son personnel médical, les patients et les personnes déplacées qui s'y réfugient, des attaques israéliennes.

LA LISTE DES CARNAGES SIONISTES S'ALLONGE

Lundi, 444^e jour de l'agression sioniste contre Ghaza, les bombardements de l'armée d'occupation sur l'ensemble de l'enclave ont fait, depuis l'aube jusqu'aux environs de 14h (localement), 22 martyrs dont 16 dans les gouvernorats du centre et du sud, ont indiqué des sources médicales à Al Jazeera.

Dans le centre de Ghaza, des bombardements ont ciblé, à deux reprises, le nouveau camp de réfugiés au nord de Nuseirat. La première attaque a visé une école qui abrite des personnes

déplacées, faisant un martyr et plusieurs blessés.

La seconde attaque du nouveau camp de Nuseirat a eu lieu vers 8h (localement), a fait au moins 4 martyrs et plusieurs blessés, a rapporté un correspondant d'Al Jazeera. Dans un communiqué à propos de cette 2^e attaque, le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza, a déclaré que la région a été «encerclée par plus de 17 véhicules militaires (entre chars et bulldozers), des dizaines de soldats» et survolée par des «drones quadri-coptères».

La même source établit un bilan de «plus de 50 martyrs et blessés, tous des civils, y compris des enfants et des femmes», ainsi que «la démolition de plus de 20 maisons». Les deux attaques de Nuseirat ont été précédées, très tôt, par un raid visant un appartement dans le quartier al-Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza, faisant deux blessés. Quelques heures plus tard, c'est le quartier al-Shujaiya qui est ciblé par un bombardement qui a fait 3 martyrs et plusieurs blessés.

Dans le sud de Ghaza, les bombardements ont visé une voiture dans le quartier al-Mawasi, à l'ouest de la ville de Khan Younes, faisant 2 martyrs et plusieurs blessés. Toujours à Khan Younes, la chaîne satellitaire Al-Aqsa a rapporté qu'un bombardement israélien a visé un rassemblement de citoyens au rond-point de Bani Suhaila, à l'est de la ville, faisant 3 martyrs et des blessés.

A Rafah, un correspondant d'Al Jazeera a rapporté plusieurs blessés dans un bombardement israélien contre une maison dans la région de Musabah, au nord de la ville.

12 CAMIONS D'AIDE ENTRÉS DANS LE NORD DE GHAZA EN DEUX MOIS ET DEMI

La situation à Ghaza «n'est rien de moins qu'un cauchemar apocalyptique», a déclaré hier, sur Al Jazeera, Bushra Khalidi, responsable de la politique d'Oxfam dans les territoires palestiniens occupés.

L'intervenante a affirmé que les autorités israéliennes n'avaient autorisé que «12 camions d'aide humanitaire à entrer dans le nord de Ghaza assiégé, au cours des deux derniers mois et demi».

«Ce n'est pas de l'aide, c'est de la cruauté. Et lorsque ces fournitures arrivent, elles sont suivies de bombardements et de destructions des endroits mêmes où les gens se réfugient», a-t-elle déclaré depuis Ramallah, en

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Des objectifs et des défis

Avec plus de 1.200 établissements de formation qui comptent plus de 600.000 stagiaires, chaque année, le système de la Formation professionnelle demeure «la pierre angulaire du marché du travail». C'est ce qui a été souligné par le ministre du secteur, Yacine El Mahdi Oualid, à l'ouverture des travaux des assises au Centre international de Conférences Abdelatif-Rahal, non sans mettre l'accent sur l'importance de développer ce système, conformément au marché du travail qui connaît, a-t-il dit, «de grandes mutations en raison des avancées technologiques exponentielles».

Une vision que fait ressortir un rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT), relevant dans ce sillage que 60% des métiers de l'avenir requièrent de nouvelles compétences technologiques et professionnelles. D'où l'impératif du développement et de la modernisation des systèmes de la Formation professionnelle dans tous les pays, recommande le rapport en question. Il s'agit là d'une réalité qui n'a pas besoin de démonstrations mais qui exige de passer au concret, à l'adaptation du système de la Formation professionnelle aux besoins du marché du travail. Certainement que le ministre en poste, qui est passé par un autre département étroitement lié à cette nouvelle appréciation, en l'occurrence l'«Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises», peut aisément activer l'adaptation des métiers de l'avenir dans le système de la

Formation professionnelle, mais d'autres facteurs qui s'imbriquent à cette vision peuvent compliquer la tâche.

Le ministre a relevé que ces Assises constituaient «une véritable opportunité de transformer le secteur de la Formation professionnelle pour en faire un moteur essentiel de l'Economie nationale», ajoutant que «des défis sont immenses» et nécessitent la mise en place de «plans stratégiques solides pour créer de meilleures opportunités en faveur des jeunes», mais il reste à revoir plusieurs aspects qui n'ont pas de relation avec la vision purement pédagogique. Le système de la Formation professionnelle a besoin d'autres nerfs pour fonctionner et permettre la réalisation des objectifs tracés ou la feuille de route visant à promouvoir le secteur, conformément aux besoins du marché du travail, comme le souhaite le ministre. On devrait se demander pourquoi d'autres qui l'ont précédé à ce poste n'ont pas pu réaliser cet objectif ? Ils ne manquaient jamais l'occasion d'insister sur l'importance d'adapter le système de la Formation professionnelle au marché du travail, mais au bout le déphasage est très grand. Comment peut-on aller loin si on n'a pas des statistiques fiables sur les métiers qui recrutent, les secteurs en tension, le nombre des jeunes qui ont pu s'insérer dans la vie professionnelle après l'obtention de leurs diplômes ? Aussi, ne pourrait-on jamais réaliser les objectifs de ce secteur sans capter l'intérêt des opérateurs économiques.

Cisjordanie occupée. «Les gens ont maintenant peur d'aller chercher de l'aide dans les camions parce qu'il y a eu des frappes aériennes après la livraison», affirme encore Mme Khalidi qui décrit la situation à Ghaza de «rien de moins qu'un cauchemar apocalyptique». Bushra Khalidi rappelle les obligations d'Israël, en tant que puissance occupante, en matière de «protection et du peuple palestinien occupé». «Il ne suffit pas de permettre que l'aide soit larguée aux portes de la prison de Ghaza et de ne pas veiller à ce que l'aide parvienne en toute sécurité aux communautés. Il est de l'obligation d'Israël de s'assurer que tous les passages sont ouverts et sécurisés», a-t-elle affirmé, avant de constater qu'après «14 mois de bombardements incessants et de famine contre l'ensemble de la population», certaines personnes «agissent par désespoir» et «c'est actuellement le chaos absolu à Ghaza».

Décrivant la crise de «malnutrition aiguë», Mme Khalidi affirme qu'il existe des «poches de famine, en particulier dans les zones du nord», et que «les parents sautent des jours de repas pour que leurs enfants puissent manger».

«Des parents demandent à leurs enfants de ne pas jouer, car ils risquent d'avoir des vertiges s'ils ne mangent pas et ne boivent pas suffisamment», a déclaré Khalidi. «Imaginez demander à votre enfant de 5 ans de ne pas jouer alors qu'il y a déjà toute cette mort et cette destruction autour lui et que des quadri-coptères et des drones volent au-dessus de leurs têtes», a-t-elle ajouté.

LA RÉSISTANCE FRAPPE FORT À BEIT LAHIA, NUSEIRAT ET LA VILLE DE GHAZA

Les Brigades Al-Qassam, la bran-

che armée du Mouvement de la résistance palestinienne (Hamas), ont annoncé, lundi, trois opérations à Beit Lahia, à Nuseirat et dans la ville de Ghaza. «Au cours d'une opération complexe, les moudjahidines ont réussi à poignarder et à tuer trois soldats sionistes qui avaient pour mission de protéger un bâtiment dans lequel une force sioniste était barricadée dans le projet Beit Lahia, au nord de la bande de Ghaza», a annoncé Al-Qassam hier sur Telegram. Al-Qassam a ajouté que ses combattants ont pris d'assaut la maison et éliminé tous les soldats des forces israéliennes à distance nulle, ont saisi leurs armes, avant de libérer les citoyens palestiniens qui étaient détenus à l'intérieur de la maison. Dans une 2^e attaque, les Brigades Al-Qassam ont ciblé «un véhicule de transport de troupes et un char Merkava avec des missiles Al-Yassin 105», et «ont abattu un drone quadri-coptère israélien dans le camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza». Toujours à Nuseirat, Al-Qassam affirme avoir «détruit un char Merkava avec une charge explosive dissimulée sous terre, dans la zone du nouveau camp de réfugiés». La 4^e opération annoncée hier par Al-Qassam s'est déroulée dans le nord de la ville de Ghaza. Il s'agit de «l'attaque d'une force sioniste barricadée dans une maison, avec un obus antipersonnel». Hier, vers 16h (localement), Al Jazeera a rapporté, citant des sources israéliennes, que «3 soldats ont été tués à Jabaliya et 3 autres blessés, dont un dans état qualifié de critique».

LES SERVICES DE SÉCURITÉ DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE ONT RECOURS AUX OBUS RPG

Les affrontements entre les services de sécurité de l'Autorité Palestinienne

(AP) et les combattants de la résistance palestinienne se poursuivent depuis une semaine dans le camp de Jénine, en Cisjordanie occupée.

Selon Al Jazeera, les accrochages sont passés, hier, à un niveau supérieur, lorsque les services de sécurité de l'AP ont commencé à faire usage des obus RPG contre ce qu'ils appellent les «hors la loi».

Hier, Adnan Al-Damiri, le porte-parole des services de sécurité de l'Autorité a annoncé la mort dans ces accrochages du sergent Maher Qadous. «La mort d'un nouveau soldat ne fera qu'accroître notre détermination à affronter quiconque tente de menacer la sécurité de la patrie», a-t-il ajouté. Dans une déclaration tripartite, publiée samedi soir, le Hamas, le Front populaire (FPLP) et le Jihad islamique ont affirmé leur volonté de «confiner ces évolutions et d'empêcher leur expansion», ajoutant que la «préservation du sang palestinien est une priorité absolue et une ligne rouge».

Les trois organisations palestiniennes, également présentes sur le terrain de la résistance contre l'occupation, ont ajouté que «maintenir l'unité des rangs palestiniens et ne pas se laisser entraîner dans des conflits internes, représente un devoir national et relève de la responsabilité de chacun».

«Les armes de la résistance sont destinées à affronter la guerre d'extermination dans la bande de Ghaza et à faire face aux incursions et aux attaques en Cisjordanie occupée», ont-ils rappelé, appelant les services de sécurité palestiniens et les dirigeants de l'Autorité palestinienne à «s'éloigner de toute mesure susceptible de menacer l'unité de la position palestinienne ou d'affecter la paix civile».

«Nous appelons les dirigeants de l'Autorité palestinienne à se retirer immédiatement de cette campagne de sécurité à Jénine, qui ne sert que l'ennemi sioniste», lit-on dans le document.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : **Ouest et Centre :** SDPO - **Est :** SO.DI. PRESSE

Adoption des statuts particuliers

Les Syndicats de l'Education et de la Santé soulagés

M. Aziza

Le Conseil des ministres a approuvé, dimanche dernier, lors d'une réunion présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le statut particulier des fonctionnaires des secteurs de l'Education nationale et de la Santé. L'année 2024 semble s'achever avec un grand «ouf» de soulagement et de satisfaction notamment pour les fonctionnaires de ces secteurs avec l'adoption des statuts particuliers tant attendue par l'ensemble des corps.

Le président de la République a félicité, à l'issue de l'exposé présenté par le ministre de l'Education, la corporation éducative à l'occasion de l'achèvement de l'élaboration de cette loi tant attendue, conformément à son engagement à préserver le prestige scientifique et social de cette corporation. Il s'est, félicité en outre «de l'entente et de la responsabilité ayant prévalu entre les deux parties prenantes à l'élaboration du statut particulier, souhaitant voir les enseignants et professeurs bénéficier, à travers ce statut, de l'attention escomptée».

Dans le même contexte, le président de la République a instruit le Gouvernement pour «l'adoption des mesures supplémentaires concernant la retraite des enseignants, prenant en compte la spécificité de cette noble profession et les difficultés liées à son exercice, ces mesures devant être détaillées à travers un décret exécutif».

Sur ce point précis, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui a évoqué, dans un communiqué rendu public, avant-hier, certaines mesures contenues dans les statuts particuliers, entre autres, la révision à la baisse de l'âge de départ à la retraite pour les enseignants. Ces derniers auront ainsi la possibilité de bénéficier d'une réduction de l'âge de départ à la retraite de 3 à 5 ans. Et ce, en raison de la pénibilité du métier de l'enseignement. Ainsi que d'un congé de mobilité professionnelle rémunéré pour approfondir leurs connaissances dans leur domaine de spécialisation. Dans une déclaration faite au «Le Quotidien d'Oran», Sadek Dziri, président de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef) a affirmé que la corporation est «soulagée». Tout en précisant que son adoption est un événement par le fait que sa libération a beaucoup tardé «si on se réfère seulement à la décision de réviser le statut particulier, qui a été relancée en 2021 sur instruction du président de la République».

M. Dziri s'est dit, au nom des adhérents de son syndicat, satisfait, «mais dit-il on doit aujourd'hui, savoir à partir de quelle date les textes du nouveau statut seront appliqués. Plutôt quel sera le sort s'interroge-t-il «de l'application avec effet rétroactif à partir du mois de janvier 2024 du nouveau statut, comme annoncé en Conseil des ministres auparavant?».

Le président de l'Unpef a souligné que le nouveau texte devrait ainsi organiser la vie professionnelle des acteurs de l'Education «chacun dans sa fonction et chacun à une mission

précise». D'ailleurs dans le communiqué du ministère de l'Education, il est précisé que le nouveau texte comporte des acquis positifs «la définition des missions essentielles, tous grades et corps confondus, l'attribution des missions pédagogiques et éducatives aux personnels enseignants en fonction de la spécialité, le mérite et la compétitivité, l'amélioration de la classification des grades de base, tout en bénéficiant des dispositions transitoires qui permettent l'intégration dans des grades supérieurs». Ainsi que la création d'un nouveau grade d'enseignant distingué dans le parcours professionnel des enseignants, la valorisation des diplômes pour la promotion et l'intégration dans le parcours professionnel.

L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE REVU À LA BAISSE POUR LES ENSEIGNANTS

Le président de l'Unpef précise que «la réduction du volume horaire hebdomadaire pour les enseignants des trois cycles éducatifs» figurant dans le nouveau texte est une bonne chose par le fait qu'il soulage l'enseignant. Il dira en outre, que les censeurs de lycée qui ont été lésés dans l'ancien statut particulier verront leur situation améliorée avec les nouveaux textes. Et d'évoquer l'actualisation de certains services d'éducation dans le cycle primaire et dans le moyen.

Pour ce qui est de la révision à la baisse de l'âge de départ à la retraite pour les enseignants, M. Dziri a affirmé que c'est une bonne nouvelle, mais dit-il, il faut attendre les détails du décret. Tout en appelant à l'ouverture après d'un débat sur la retraite en général.

Boualem Amoura, secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), abonde dans le même sens en affirmant que les nouveaux textes vont seulement organiser la vie professionnelle des fonctionnaires de l'Education. La nouveauté dans ces nouveaux textes, c'est la création de la classe d'enseignant référent. Et la création de nouveaux corps comme, adjoint d'éducation au cycle primaire. Pour ce qui de la révision à la baisse de l'âge de départ en retraite, M. Amoura souligne que le communiqué du ministère de l'Education parle «d'une possibilité de réduction de l'âge de départ à la retraite». Il ne s'agit pas, dit-il «d'une règle fixe». Il poursuit «c'est encore flou, on ne peut pas porter un jugement pour l'heure». Le SG du Satef a affirmé que le ministre de l'Education a invité les Syndicats, hier dans l'après-midi, à une réunion d'information. «On ne sait pas s'ils vont nous remettre la mouture finale du statut particulier ou ils nous donneront des détails sur chaque point retenu».

SATISFACTION DES SYNDICATS DE LA SANTÉ

Le Conseil des ministres a également approuvé le statut particulier des corps médical et paramédical, qui englobe les médecins spécialistes, les médecins généralistes, les

**Conseil des ministres
Une commune et trois daïras promues wilayas déléguées**

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des projets de loi et à des exposés concernant divers secteurs, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :

«Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022, à deux (2) projets de loi relatifs aux secteurs de l'éducation et de la santé et à des exposés concernant, entre autres, la création de nouvelles circonscriptions administratives et les partenariats dans le cadre de la loi sur les hydrocarbures.

Le Premier ministre a présenté,

au cours de cette réunion, un exposé sur l'activité du Gouvernement au cours des deux dernières semaines et Madame la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, a présenté un autre exposé sur l'état d'avancement de la numérisation globale.

Le Conseil des ministres a approuvé, par la suite, la proposition de promotion au rang de circonscription administrative gérée par un wali délégué des daïras suivantes :

- La daïra d'El Kantara, wilaya de Biskra
- La daïra de Bir El Ater, wilaya de Tébessa
- La commune d'El Aricha, wilaya de Tlemcen
- La daïra de Ksar El Boukhari, wilaya de Médéa

La décision du Président de la République s'inscrit dans le cadre de ses efforts continus visant à généraliser la cadence du développement selon le principe d'équité en matière

de prise en charge des préoccupations des citoyens, en tenant compte des spécificités géographiques, sociales et économiques de ces régions, pour être érigées en circonscriptions administratives.

Un exposé sur les partenariats dans le cadre de la loi relative aux hydrocarbures a été aussi présenté au cours de cette réunion.

Le Président de la République a enjoint au Gouvernement de poursuivre le développement du système énergétique national, au mieux des intérêts du pays.

Il a mis l'accent sur l'importance de l'investissement dans les énergies propres, leur exportation et l'affectation de leurs revenus au développement national.

Le Conseil des ministres a clôturé sa réunion par l'approbation du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022 ainsi que de décrets présidentiels concernant la coopération internationale.



El yazid Dib

L'on n'a pas attendu la chute de Damas pour percevoir toutes les trames complotistes qui guettaient le pays. Un pays qui, malgré les dououreuses péripéties, les crises cycliques, les remous internes et la désarticulation des équilibres de forces internationaux, est resté tout de même debout.

Cependant, pour son attachement génétique aux valeurs de certains principes fondamentaux de sa politique extérieure, des cercles véreux dont certains ne cachent plus leur animosité, n'ont cessé d'agir en vue de lui créer tout genre de problèmes. L'on ne pardonne pas une position à contre-courant d'un large mouvement normalisateur. Comme l'on n'oublie pas qu'il est le dernier rempart qui subsiste encore du défunt Front du refus. Il en est de même de la présence active et énergique du siège qu'il occupe au Conseil de sécurité de l'ONU.

L'on ne pardonne pas à un peuple l'affichage de sa fierté imprescriptible d'avoir eu, par ailleurs l'une des plus glorieuses de toutes les révolutions. Celle-ci demeure tel un os dououreux coincé dans la gorge d'une France coloniale ou de ses aigris qui se nourrissent encore de la sève de leurs géniteurs. On ne lui pardonne pas d'être toujours aux côtés des peuples opprimés et en lutte dont les territoires sont occupés. La Palestine et le Sahara-Occidental.

Le paradoxe, c'est que l'on essaye tout le temps de définir, afin de discréder sa teneur, cette fierté comme étant mauvaise et mal placée, que ce langage n'est qu'une langue de bois ou du pur populisme. L'on fait semer le doute et la suspicion en tout comportement qui n'aurait pas tendance à s'encadrer dans

le projet que ces puissances tentent d'imposer. L'alignement et l'obéissance comme l'ont fait les autres ou bien le chaos, s'indique comme la seule voie de sauvegarde et de maintien de la paix intérieure.

L'arrogance haineuse n'hésite pas à chauffer les ressentis liés à des pénuries sporadiques, des inepties locales, des non-droits pour les réparandre en malheurs nationaux et en facteurs de dissidence. L'outrecuidance est poussée jusqu'à faire ombre sur l'histoire et son ancestralité, susciter le désir indépendantiste, stimuler les clivages régionaux et cultiver chez les jeunes le vain rêve de l'autre côté de la Méditerranée. Le voisin, lié à contre volonté populaire à l'entité sioniste n'épargne nul canal pour écouter ses poisons, ses diatribes, ses manœuvres.

Le jeu est clair quand des affaires touchant à l'intégrité et la sécurité du territoire sont traitées avec vive fermeté. Sansal, ses propos, ses soutiens en sont l'illustre illustration.

Devant de tels défis qui ne sont plus à démontrer, il est impératif que tous les acteurs sociopolitiques soient fixés dans un front national uni et solidaire. C'est au pouvoir de s'entourer de tous les citoyens en rendant plus flexible le traitement de la liberté d'expression, de garantir dans les faits une justice sociale, d'apporter des mesures concertées d'apaisement du climat politique, de faire prendre en charge les doléances citoyennes et d'ouvrir le dialogue national promis lors de l'investiture du président de la République. Un État n'est pas uniquement puissant par son arsenal militaire ou ses fonds monétaires, toute sa force est à puiser dans la force unifiée de tout son peuple. Novembre en témoigne.

chirurgiens-dentistes, les pharmaciens, les paramédicaux, les sages-femmes, les anesthésistes, les biologistes, les psychologues, les professeurs d'enseignement paramédical, et les physiologistes.

Le président de la République a félicité les corps de ce secteur stratégique et vital de la nation, pour l'achèvement de l'élaboration de la mouture finale de la loi, souhaitant que cette dernière contribue à une meilleure compréhension et prise en charge des préoccupations des hommes et des femmes du secteur, et à l'amélioration de leur performance.

Contacté par nos soins, le secrétaire général du Syndicat national des Praticiens spécialistes de Santé

publique (SNPSSP), le Dr Mohamed Idir, a affirmé que cette adoption du statut particulier des fonctionnaires de la santé intervient dans les délais promis par le président de la République. Estimant que la publication sur le Journal officiel ne devait pas tarder. Affirmant «nous nous sommes réjouis de l'implication directe et inédite du premier responsable du pays dans la conception de nouveau statut particulier au profit des fonctionnaires de la santé». Et d'affirmer que «nous devons reconnaître qu'il y aura à travers le régime indemnitaire une valorisation conséquente des salaires. Pour ce qui est du statut particulier lui-même qui gère la carrière professionnelle, cela

va permettre sûrement d'avoir, selon le président du SNPSSP, quelques avantages sur le salaire et sur l'organisation professionnelle, mais ça ne sera pas une révolution». Arborant le fait que pour avoir un statut particulier exemplaire, il faut tout simplement sortir du statut général de la fonction publique.

De son côté, le président du Syndicat algérien des paramédicaux, Lounès Gachi, s'est dit satisfait de l'adoption des statuts particuliers des fonctionnaires de santé tant attendue. Tout en remerciant le président de la République, le Premier ministre, sans oublier le ministre de la Santé «qui était tout le temps à l'écoute de nos préoccupations» conclut-il.

Accord d'association Algérie-UE « La promesse d'une prospérité partagée n'a pas été tenue »

El-Houari DILMI

Les perspectives économiques pour l'année 2025 s'annoncent sous de bons auspices, comme le confirme le dernier rapport de la Banque mondiale. Pour le vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), le docteur Abdelouahed Kerrar, « il s'agit d'une continuité de l'action des autorités du pays en matière de réformes économiques, puisqu'en 2023 déjà, la Banque mondiale parlait d'une croissance du PIB non extractif de 3,7%, alors que la majorité des pays développés restaient sous le taux de 1% », a-t-il souligné.

Invité de la Radio nationale, le vice-président du CREA, a expliqué que l'Algérie a connu un taux de croissance de 3,9% au premier semestre de l'année en cours, « une croissance qui reste parmi les plus élevées de la région MENA, tirée certes par le secteur des hydrocarbures mais aussi par les secteurs agricole et industriel », a-t-il indiqué. « L'inflation qui était de 9,3% en 2023, a été réduite considérablement pour atteindre 4,3% en glissement annuel pour les neuf premiers mois de l'année 2024, ce qui est très encourageant », s'est-il réjoui. Comme confirmé par les experts de la Banque mondiale, « les investissements ont augmenté de 15% en 2024, avec tous les agrégats macroéconomiques qui passent au vert à l'image du solde excédentaire de la balance des paiements ou les réserves de change qui passent à 16 mois

d'importations sans parler de la dette quasi-nulle de l'Algérie », a-t-il affirmé. « Il faut bien préciser que toutes ces performances de l'Economie algérienne s'inscrivent dans un contexte mondial qui reste encore marqué par les séquelles de la pandémie de Covid-19, en plus des tensions géostratégiques que tout le monde connaît », a encore argumenté l'invité de la Radio, ajoutant que le pays « dispose d'un potentiel de croissance qui reste parmi les importants, avec cette objectif premier qui est celui de se débarrasser définitivement de la dépendance aux hydrocarbures ». Comme le prouve les chiffres de l'Agence de promotion de l'investissement (API), « plus de 10.000 investissements ont été réalisés dans une période très courte, avec l'objectif de créer 20.000 entreprises d'ici quatre années, ce qui dénote de l'efficacité de la bonne gouvernance en matière économique sous la direction du président Tebboune », a encore rappelé le vice-président du CREA. « Le Conseil du renouveau économique algérien, soutient activement le programme de réformes en cours, à commencer par la refonte totale du cadre législatif et réglementaire de promotion et de soutien à l'investissement, à l'image de la nouvelle loi sur l'investissement, la loi sur la monnaie et le crédit, le foncier industriel ou encore la digitalisation progressive de tous les secteurs économiques », a encore expliqué le Dr Kerrar. « Seul bémol, peut-être, le retard que nous accusons dans le domaine du système fi-

nancier qui reste perfectible, mais le nouveau cadre réglementaire est venu justement parer à cette insuffisance », a estimé l'hôte de la Radio.

Concernant les exportations hors hydrocarbures qui s'élèvent à 3,5 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de l'année en cours, « principalement en raison de la baisse des prix à l'international », Abdelouahed Kerrar, a estimé que la création d'un ministère à part entière spécialement dédié au commerce extérieur « était une très bonne chose, puisque cela nous permettra d'identifier les obstacles et les entraves pour booster nos exportations qui doivent venir de la diversification de notre économie et pouvoir atteindre les 30 milliards d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030 », a-t-il souligné.

Les négociations sur la révision de l'accord d'association avec l'UE vont débuter en janvier prochain, a rappelé l'intervenant, estimant que cet accord en vigueur depuis 20 ans est « en défaveur de l'Algérie, d'où la nécessité de le réviser puisque la promesse d'une prospérité partagée n'a pas été tenue », a-t-il indiqué. Et de conclure que « l'Algérie ne peut plus se satisfaire de ce seul statut de fournisseur de pétrole et de gaz pour le marché européen », précisant que l'Algérie peut exiger dans ses prochains pourparlers, « l'ouverture de l'Europe aux exportations hors hydrocarbures algériennes, le transfert technologique et l'investissement des entreprises européennes sur le sol algérien ».

Attaf reçoit l'ambassadrice des USA en Algérie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, lundi au siège du ministère, l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue divers aspects des relations algéro-américaines et de mettre en lumière les progrès réalisés dans la mise en œuvre de nombreux projets de partenariat bilatéral dans les domaines économiques, selon la même source. A cette occasion, les deux parties ont procédé à un échange de vues sur les derniers développements de la situation au Moyen-Orient, conclut le communiqué.

Entretiens téléphoniques entre Attaf et ses homologues égyptien et tunisien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Badr Abdel Atty, indique lundi un communiqué du ministère. L'entretien a permis aux deux parties d'examiner les moyens de renforcer les relations bilatérales dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la visite officielle effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Egypte en octobre dernier», précise le communiqué.

Les deux ministres ont également « discuté des développements de la situation au Moyen-Orient, notamment en Syrie, pays frère », conclut la même source. Au cours de la même journée de lundi, M. Ahmed Attaf a eu un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger de la République tunisienne, pays frère, M. Mohamed Ali Nafti, indique un communiqué du ministère. Cet entretien a permis de « passer en revue les efforts communs visant à renforcer et dynamiser davantage les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères, conformément aux orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère le Président Kaïs Saïed », ajoute la même source. Les deux ministres ont également procédé à un échange de vues et d'analyses concernant plusieurs questions régionales d'intérêt commun, conclut le communiqué.

Béchar Démantèlement d'une bande spécialisée dans le vol des bijouteries

Une bande spécialisée dans le vol des bijoux composée de trois (3) suspects a été démantelée à Béchar par les éléments de la brigade de lutte contre les grands crimes, a rapporté lundi la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Le démantèlement de cette bande a été mené à la suite des plaintes déposées par deux bijoutiers à Bechar, faisant état de vol par effraction de bijoux, a-t-on précisé.

La mise en place d'un dispositif d'enquête et de recherches des auteurs de ces vols, a permis aux policiers de la même brigade l'identification des individus impliqués dans cette affaire criminelle à savoir trois (3) personnes âgées entre 21 et 24 ans, dont deux (2) ont été arrêtées, tandis que la troisième qui est en fuite est activement recherchée, a-t-on expliqué. Les membres de la bande utilisaient un véhicule pour faciliter leur déplacement et leur fuite, après avoir commis leur vol, a-t-on ajouté. Après l'achèvement des procédures d'enquête policière, les mis en cause dans cette affaire criminelle ont été présentés devant le magistrat instructeur, qui a ordonné leur mise en détention provisoire en attendant leur comparution devant la juridiction compétente, selon la même source.

Algérie-Libye Réunion de la commission mixte de coopération douanière

efforts pour faire face au phénomène de contrebande, notamment d'argent, de drogues et de comprimés psychotropes, vu leurs effets négatifs sur l'économie de nos deux pays et la santé des citoyens".

Cette coopération se traduit par l'échange d'expertise et de connaissances et la mise en œuvre de tous les mécanismes susceptibles de faciliter et de sécuriser la circulation des marchandises et des voyageurs via les frontières des deux Etats outre l'application "efficace" de la convention "d'assistance administrative mutuelle", signée entre les deux pays en 1989, a affirmé le directeur général des Douanes qui a souligné l'importance de lever les entraves potentielles à l'application efficace de ces mécanismes sur le terrain. Le général major Bakhouch a, également, réaffirmé l'engagement de ses services à améliorer la qualité du service douanier et à poursuivre les efforts nationaux visant à adopter des mécanismes modernes et proactifs basés sur une gestion efficace des risques, afin de renforcer la sécurité des frontières nationales, de soutenir le commerce extérieur.

A cette occasion, le général major Bakhouch a affirmé "l'importance de renforcer la coopération douanière entre les deux pays et de coordonner totalement les

efforts pour faire face au phénomène de contrebande, notamment d'argent, de drogues et de comprimés psychotropes, vu leurs effets négatifs sur l'économie de nos deux pays et la santé des citoyens".

Cette coopération se traduit par l'échange d'expertise et de connaissances et la mise en œuvre de tous les mécanismes susceptibles de faciliter et de sécuriser la circulation des marchandises et des voyageurs via les frontières des deux Etats outre l'application "efficace" de la convention "d'assistance administrative mutuelle", signée entre les deux pays en 1989, a affirmé le directeur général des Douanes qui a souligné l'importance de lever les entraves potentielles à l'application efficace de ces mécanismes sur le terrain. Le général major Bakhouch a, également, réaffirmé l'engagement de ses services à améliorer la qualité du service douanier et à poursuivre les efforts nationaux visant à adopter des mécanismes modernes et proactifs basés sur une gestion efficace des risques, afin de renforcer la sécurité des frontières nationales, de soutenir le commerce extérieur.

Sonatrach

Renouvellement des conventions-cadre avec 6 holding et groupes industriels publics

AGM, le Holding ELEC EL DJAZAIR et le Holding GETEX».

Ces accords visent à fournir des biens et des services par les EPE relevant de ces holdings et groupes industriels au profit de Sonatrach et de ses filiales. Ils s'étendent sur une durée de trois (3) ans et s'inscrivent dans le cadre de la politique de Sonatrach visant à promouvoir le contenu local et l'intégration nationale, et au titre de laquelle Sonatrach a pris l'engagement de « favoriser le recours, en priorité, à l'outil national de production, lorsque celui-ci est en mesure de répondre à ses besoins, dans le respect de la qualité, du coût et des délais ». Ces nouvelles conventions visent à « réduire la dépendance aux importations, à l'exception des matières premières ou composants non disponibles localement, ainsi qu'à l'engagement des Holdings et

groupes industriels signataires à ce que leurs EPE fournissent leurs biens et services à des prix préférentiels à Sonatrach et ses filiales, en assurant une compétitivité en termes de qualité, de coût et de délais, souligne la Sonatrach.

Au titre de ces conventions-cadre, des comités et sous-comités paritaires seront mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation de leur mise en œuvre.

La conclusion de ces conventions-cadre traduit « l'engagement ferme de Sonatrach à soutenir l'économie nationale, en valorisant la production locale et en favorisant l'intégration industrielle », précise-t-elle.

Sonatrach avait signé durant la période 2017-2018 des conventions-cadres similaires avec les mêmes holdings et groupes industriels signataires des conventions-cadres. Il s'agit du groupe industriel DIVINDUS, la Société nationale de Sidérurgie (SNS, ex IMETAL), le Holding ACS, le groupe industriel

Bordj Bou Arreridj

La CNR lance la semaine de l'aide sociale à domicile



La 3ème édition de la semaine de l'assistance et de l'aide sociale à domicile, initiée par la Caisse nationale des retraites (CNR) sous le slogan "Assistance sociale à domicile, accompagnement et soins", a été entamée dimanche à Bordj Bou Arreridj.

Karima Kessouar, responsable de la communication de l'agence de wilaya de la Caisse, a indiqué que cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, vise à présenter les mécanismes mis en place au profit des retraités et de leurs ayants droit, notamment les personnes invalides et handicapées dépendantes, afin de prendre en charge leurs préoc-

cupations et répondre à leurs besoins.

Elle a ajouté que dans le cadre de la modernisation et de l'amélioration du service public, la CNR offre un service de téléassistance à travers l'application mobile "Takaoudi" (ma retraite), qui offre la possibilité d'accéder à des services de téléassistance tels que la fourniture de divers équipements médicaux, sans se déplacer, ou de demander, par un simple "clic" des services administratifs proposés par le programme d'assistance sociale.

Mme Kessouar a ajouté que la CNR dispose d'assistants sociaux qualifiés au niveau de toutes les agences locales qui

sélectionnent, selon des critères bien précis, les retraités ayant besoin d'une visite à domicile.

Selon la même source, le système d'assistance sociale à domicile reflète la volonté des pouvoirs publics de "consacrer le caractère social et de donner un contenu concret au principe de justice sociale en mettant en place des mécanismes permettant d'assurer la prise en charge sociale de tous les retraités, notamment les catégories vulnérables, et de leur permettre de jouir de leurs droits et de bénéficier des services et prestations, confortablement et dans les meilleures conditions".

El Tarf

27 wilayas à la rencontre nationale des jeunes bénévoles

La cinquième édition de la rencontre nationale des jeunes bénévoles s'est ouverte dimanche à El Tarf sous le slogan "jeunes inspirés, prêts pour le volontariat" avec la participation de 27 wilayas.

Mme Fakiha Hamadi, chargée de la direction générale de la jeunesse au ministère de la Jeunesse qui a présidé en compagnie des autorités locales l'ouverture de cette rencontre au nom du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a souligné que cet événement vise à mettre en exergue l'importance du volontariat pour l'action de proximité et la consécration de la citoyenneté.

La rencontre qui se poursuivra jus-

qu'au 25 décembre courant prévoit un concours de fresques et tableaux sur le thème de cet événement, une opération de reboisement dans la commune d'Ain Assel et des visites au monument historique dédié aux lignes Challe et Morice à Ain Assel, au palais Lalla Fatma à El Aïoun, aux malades admis à l'hôpital Emir Abdelkader d'El Besbes et aux pensionnaires du foyer pour personnes âgées à Ain Assel, selon la même source.

Des concerts et des initiations aux premiers secours sont prévus en marge de cette manifestation parallèlement à la tenue d'une exposition des produits artisanaux à l'auberge de jeunes de la localité Tonga de la commune d'El Kala.

Wilayas du Sud

Caravanes médicales dans les zones éparées

Des caravanes médicales de la Protection civile se sont ébranlées dimanche dans plusieurs wilayas du Sud au profit des habitants des zones éparées. A Ouargla, le chef de l'exécutif local, Abdelghani Filali, a donné le coup d'envoi d'une caravane médicale organisée par les services de la Protection civile en coordination avec les directions de la santé et de la population (DSP) et de l'action sociale et de la solidarité (DASS), à destination des zones éparses à travers les daïras de Hassi Messaoud et El-Borma.

Cette caravane permettra d'effectuer des consultations médicales, de remettre des médicaments aux patients, ainsi que de prodiguer des conseils et orientations sanitaires aux patients, tout en menant des actions de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale.

A El-Oued, une caravane médicale pluridisciplinaire a pris le départ depuis le poste avancé de la Protection civile "Guemoudi Lakhdar" au chef-lieu de wilaya, à destination des localités de Chekamet et Ababa sur le territoire de la commune d'Ouled El-Alenda (20 km à l'Ouest d'El-Oued).

Ciblant près de 200 familles nécessiteuses résidant dans des zones reculées à travers cinq communes, cette caravane propose des consultations médicales de médecine générale et spécialisée, la remise de médicaments et l'attribution des rendez-vous aux patients nécessitant des interventions chirurgicales.

De leur côté, les services de la Protection civile, en coordination avec la DSP, la DASS et la direction de l'administration locale (DAL) de la wilaya de Laghouat, ont organisé une caravane médicale encadrée par un staff médical et paramédical, ainsi que des psychologues, en vue d'assurer des prestations sanitaires gratuites aux populations des zones enclavées.

"Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'intérêt porté par la Direction générale de la Protection civile (DGPC) à la prise en charge sociale et sanitaire des citoyens, vise à réduire l'écart sanitaire entre les agglomérations urbaines et les régions éloignées", a souligné le directeur local de la Protection civile, le lieutenant-colonel, Abdellahamid Belhouchi.

A El-Meniaa, une caravane médicale

mobile a pris le départ vers les zones reculées à travers les communes d'El-Meniaa, Hassi Lefhal et Hassi El-Gara, dont l'encadrement est assuré par une équipe médicale composée de quatre médecins de la Protection civile et du secteur de la santé, et ce, afin d'effectuer des consultations médicales, remettre des médicaments à titre gracieux, et prodiguer des conseils, notamment aux femmes enceintes, personnes âgées et aux malades chroniques, a fait savoir le directeur de la Protection civile, le capitaine Nasreddine Gdhoui.

Les services de la Protection civile d'Illizi ont également lancé, depuis le siège de l'unité principale, une caravane médicale au profit des habitants des régions d'Oued Ihane, Imihrou Tihoubar, Afra, Tast El-Alya et Tamaghrt, selon le chef de service de prévention à la direction de la Protection civile, le capitaine Djemai Berkane.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

22 jounada ethania 1446

El Fedjr 06h26	Dohr 12h48	Assar 15h20	Maghreb 17h40	Icha 19h05
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------

Médéa

Plus d'un milliard de DA de factures d'eau impayées

Une opération de recouvrement des créances détenues auprès de ses abonnés, estimées à plus d'un milliard de DA, a été entamée, dimanche, par l'Algérienne des eaux (ADE) de Médéa, indique un communiqué de cet organisme public.

Les dettes cumulées par les soixante-quatre (64) communes que compte la wilaya représentent un montant de 570 millions de DA, celles des administrations s'élèvent à 250 millions de DA, et les dettes cumulées par la clientèle domestique sont de 290 millions de dinars, soit un montant global de 1,1 milliard de dinars, est-il mentionné.

Des équipes de recouvrement sont mobilisées pour

cette opération qui s'étalera sur plusieurs jours et ciblera en priorité les abonnés redéposables de grandes sommes d'argent à l'ADE, note le communiqué.

Un travail de "porte-à-porte" sera mené dans les cités et zones d'habitation par les agents chargés du recouvrement des factures impayées afin d'inciter ces abonnés à prendre attaché avec les agences commerciales pour le paiement des sommes dues, est-il mentionné.

Une démarche similaire est menée en direction des grands débiteurs (communes et administrations) pour le règlement des dettes contractées, souligne la même source.

Médéa

Un bus se renverse, 11 blessés

Onze personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu dimanche à Ain-Boucif, au sud-est de Médéa, sur un tronçon de la route nationale 60A, selon un communiqué de la Protection civile.

L'accident s'est produit au lieu-dit Ain-Kerma dans la commune d'Ain-Boucif lorsque, pour des raisons inconnues pour le moment, le bus de transport de voyageurs a dérapé avant de se renverser.

Tizi-Ouzou

Un mort dans un incendie

décès d'un homme âgé de 78 ans, a-t-on indiqué.

Les éléments de l'unité principale de la Protection civile sont intervenus pour éteindre le feu et transférer le corps de la victime vers la morgue du CHU Nedir Mohammed, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires concernés pour élucider les circonstances et les causes de l'incendie.

Constantine

Neuf blessés dans un accident de la route

Neuf (9) personnes ont été blessées dans un accident de la route, survenu, dimanche après-midi, à proximité du lieu-dit "Teriaf" relevant de la commune d'El Khroub, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile.

Il s'agit d'un taxi service qui a dérapé avant de se heurter à un séparateur de voie en béton armé sur la route nationale (RN 3), causant des blessures à 9 personnes âgées entre 18 et 38 ans, a

indiqué la cellule d'information et de communication de ce corps constitué.

Quatre personnes parmi le nombre global des blessés ont été évacuées vers l'établissement public hospitalier (EPH) Abdelkader Bencharif de la circonscription administrative Ali Mendjeli pour bénéficier des soins médicaux nécessaires, tandis que les cinq autres se trouvent sous surveillance médicale, à l'hôpital d'Aïn M'lila (Oum El Bouachi), a-t-on noté.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident.

Hassi Bounif

Une quinzaine de constructions illicites démolies à Haï Kharrouba

D. B.

En application des instructions des pouvoirs publics, les services de la commune de Hassi Bounif ont lancé une vaste opération de démolition des extensions et des constructions illicites, en cours de réalisation dans la localité de Hassi Bounif. Cette opération, supervisée par l'Assemblée populaire communale (APC), a été menée en collaboration avec les forces de la Gendarmerie nationale, la police urbaine de Hassi Bounif. A ce titre, une quinzaine d'habitations érigées illicitement à Haï Kharrouba ont été rasées, selon les services de la wilaya. Cette opération, ajoutent les mêmes sources, s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à lutter contre les atteintes aux terres agricoles et les extensions non conformes à la réglementation en vigueur. Les constructions illégales, souvent réalisées sur des terrains agricoles ou des zones inappropriées, constituent une menace importante pour le patrimoine foncier et l'aménagement urbain harmonieux. En réponse à cette problématique, les

autorités locales, en coordination avec les services de sécurité, ont adopté une approche stricte et proactive pour freiner ce phénomène qui compromet le développement durable de la région. Cette opération n'est que le début d'une série d'interventions prévues dans différentes zones identifiées comme étant des points sensibles. Les services compétents travaillent actuellement à recenser d'autres sites concernés et à planifier des actions similaires dans les semaines à venir.

Le détournement de ces terres pour des constructions non autorisées non seulement enfreint la loi, mais met également en péril l'écosystème rural et l'équilibre des ressources naturelles. Les autorités appellent les citoyens à faire preuve de vigilance et à signaler toute tentative d'occupation illégale des terrains. Elles rappellent également que des sanctions sévères sont prévues pour les contrevenants, conformément à la législation en vigueur. La continuité de ces efforts permettra d'assurer un développement territorial équilibré et durable, tout en pro-

tégeant les ressources foncières essentielles pour l'avenir de la région. Le mois dernier, trois habitations ont été démolies, dont une encore en fondations dans le même quartier Kharrouba. Ces constructions récemment érigées ont été découvertes lors d'une tournée effectuée par le chef de la daïra de Bir El Djir dans la région. Suite à cela, un ordre de démolition a été donné.

Une opération qui s'est déroulée en présence du chef de la daïra, du maire, des éléments de la Gendarmerie nationale et des agents du Parc communal. D'autres mesures devraient être prises contre les contrevenants dans les jours à venir, selon les informations obtenues auprès de la daïra de Bir El Djir. Il est à noter qu'auparavant une opération de libération des trottoirs ainsi que des extensions illégales le long de la rue principale de Hassi Bounif a été effectuée, en exécution des instructions du wali d'Oran. La plupart des commerçants ont répondu à l'ordre de libération des trottoirs, et l'opération devrait se poursuivre dans les jours à venir.

Cap Falcon

Réouverture d'un passage bloqué par des constructions illicites



J. Boukraa

Une importante opération a été menée avant-hier par les services communaux d'Ain El Turck pour rouvrir un passage public reliant le centre de Cap Falcon et le terrain de sport de proximité. Ce passage, essentiel pour les habitants, était bloqué depuis plusieurs années à cause de constructions et d'extensions illégales réalisées par certains riverains. Pour mener à bien cette initiative, plusieurs acteurs ont été mobilisés : les forces de sécurité et les agents

du parc communal. Ces équipes, agissant dans un cadre légal strict, ont procédé à la démolition des extensions et constructions non conformes, permettant ainsi de libérer le passage au profit des citoyens. Ce passage public joue un rôle clé dans la vie quotidienne des résidents, en offrant une connexion directe entre le centre de Cap Falcon et le stade.

Sa réouverture facilitera les déplacements, renforcera l'accès aux équipements publics. Cette opération illustre l'engagement des autorités locales à faire respecter

la loi et à protéger les biens publics contre toute forme d'accaparement ou d'utilisation abusive. Les responsables ont rappelé que les biens de l'État doivent être préservés pour servir l'ensemble de la population et non des intérêts individuels. Par ailleurs, une intervention a été réalisée dans le quartier de Ben Samir, où des constructions et extensions illégales avaient également entravé l'accès public. Ces obstacles ont été supprimés grâce à une action conjointe et déterminée des autorités locales.

Complexe sportif d'Oran

Un 3^e terrain de réplique en gazon naturel bientôt réceptionné

Le complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran bénéficiera bientôt d'un troisième terrain d'entraînement en gazon naturel, dont les travaux "tirent à leur fin", a révélé dimanche la direction de cette infrastructure. "Après avoir terminé les travaux préliminaires ayant trait à la réalisation d'un troisième terrain d'entraînement en gazon naturel, il est prévu le lancement, début février prochain, de l'opération de son ensemencement", a indiqué, à l'APS, la même source. Ce nouvel équipement, financé

par la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), porte à trois le nombre de terrains de réplique, relevant de cette installation sportive, qui sont dotés d'une pelouse en herbe, en plus du terrain principal du stade dédié à la compétition officielle d'une capacité d'accueil de 40.000 places.

Outre les trois terrains en question, le complexe comprend également un quatrième terrain d'entraînement couvert d'une pelouse synthétique de dernière génération, a encore précisé M. Mena-

zli. Pour rappel, le complexe sportif Miloud-Hadefi comprend également une salle omnisports qui peut accueillir jusqu'à 7.000 places, un centre nautique composé de trois bassins, dont deux olympiques, ainsi qu'un stade d'athlétisme de 4.200 places.

Le dernier équipement cité abritera, en avril prochain, le championnat d'Afrique d'athlétisme (garçons et filles) des moins de 18 et 20 ans, comme annoncé, récemment, par la Fédération africaine de la discipline.

Conférence régionale

sur la numérisation du secteur éducatif Une nouvelle version du système d'information en 2025

J. Boukraa

Après deux jours de travaux, la conférence régionale sur la transition numérique du secteur de l'éducation organisée au lycée «Colonel Dghine Boudeghene» (Akid Lotfi) à Oran a été clôturée hier. Quatre ateliers thématiques ont constitué le cœur des discussions. Ces ateliers ont permis d'explorer en profondeur les enjeux, les priorités et les perspectives de cette transition cruciale pour le système éducatif algérien. Le premier atelier s'est concentré sur les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des processus de numérisation existants. Les participants ont identifié des défis et proposé des solutions concrètes. Les priorités pour les nouvelles opérations numériques ont été le thème du deuxième atelier qui a défini les actions prioritaires pour accélérer la transition numérique. Le troisième atelier a abordé la cybersécurité étant un enjeu majeur dans toute transition numérique. Les participants ont abordé les meilleures pratiques pour protéger les données sensibles des élèves, enseignants et personnels administratifs. Des experts ont présenté des recommandations pour renforcer les systèmes de sécurité, sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques, et élaborer des protocoles stricts de gestion des incidents de cybersécurité. Le dernier atelier a mis en avant la nécessité d'élaborer une stratégie efficace de communication et de sensibilisation pour accompagner la transition numérique. Cette approche vise à garantir une adhésion collective et une coordination optimale des différents acteurs. En effet, la conférence a été inaugurée dimanche par le wali de d'Oran, M. Samir Chibani, qui a souligné l'importance de cette évaluation dans le cadre de la stratégie nationale de modernisation des services publics, conformément à la vision du président de la République.

Aide sociale à domicile

Près de 2.000 retraités bénéficient de ce service cette année

Près de 2.000 retraités de la wilaya d'Oran ont bénéficié, cette année, du service d'aide sociale à domicile proposé par la Caisse nationale des retraites (CNR), a indiqué, dimanche, M. Kada Bekour, directeur de l'agence de la CNR à Oran. M. Bekour a précisé, dans une déclaration à l'APS en marge du lancement de la campagne «Sémaine d'aide sociale à domicile», qui durera cinq jours, qu'environ 150 retraités bénéficient, chaque mois, de cette aide, principalement ceux qui souffrent de handicap ou d'incapacité.

Ces services sont supervisés par les assistantes sociales exerçant au sein de l'agence et incluent un accompagnement sanitaire, tel que l'aide à la prise en charge médicale, ainsi que la fourniture de matériel médical et de services, notamment des fauteuils roulants, des cannes et des appareils auditifs.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

BENTAÏB Aïcha, 71 ans, Hassi Ghala
NAKRI Mokhtar, 83 ans, Lauriers-roses
MEHAMED Abderrahmane, 69 ans, El Derb
ARBI Aouda, 88 ans, Sananes

Horaires des prières pour Oran et ses environs

22 jounada ethania 1446

El Fedjr 06h40	Dohr 13h03	Assar 15h38	Maghreb 17h58	Icha 19h22
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Aïn Témouchent

Un réseau de passeurs démantelé

Les services de la Sûreté d'Aïn Témouchent ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de migrants et des traversées clandestines par mer et arrêté trois individus, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la Sûreté de wilaya.

L'opération, menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et le trafic d'êtres humains de la po-

lice judiciaire, a été enclenchée sur la base d'informations concernant un groupe d'individus préparant une opération d'émigration clandestine depuis une des plages de la wilaya.

Elle a permis de mettre hors d'état de nuire les membres de ce réseau criminel, au nombre de trois, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté

de wilaya dans un communiqué.

L'opération a également permis la saisie d'une grande embarcation de plaisance équipée d'un moteur de 185 chevaux. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent, conclut le texte.

Sidi Bel Abbès

ENIE relance la production de téléviseurs et la fabrication de lave-linge

L'entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) envisage de relancer la production de téléviseurs, après une interruption de trois (03) ans, tout en se lançant dans la fabrication de lave-linge, a indiqué une responsable au sein de cette entreprise publique.

«La production de téléviseurs sera relancée prochainement après trois ans d'arrêt», a déclaré à l'APS Mme Samia Semmak, directrice de la communication au niveau de cette entreprise, basée à Sidi Bel Abbès, en marge de la 32e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), organisée au Palais des expositions des Pins-maritimes

à Alger, (19 -28 décembre). Et d'ajouter: des efforts sont en cours pour relancer l'unité ENIE de Télagh, qui sera consacrée à la production de lave-linge et de balances électriques, selon Mme Semmak.

Concernant l'unité ENIE Photovoltaïque, la même responsable a précisé que cette dernière lancerait prochainement un projet de fabrication de climatiseurs fonctionnant avec ce type d'énergies renouvelables, soulignant que ce produit serait destiné particulièrement aux wilayas du Sud et aux régions enclavées.

Dans le cadre de la politique de diversification de la production

d'ENIE (filiale du groupe public Elec El Djazair), Mme Semmak a rappelé que l'entreprise s'était lancée dans la fabrication des terminaux de paiement électronique (TPE), classiques et intelligents, avec une capacité de production dépassant 1000 unités/jour, «grâce à une main d'œuvre qualifiée en la matière».

Les TPE, dont le taux d'intégration dépasse les 60%, sont commercialisés dans le cadre de conventions signées par l'entreprise avec un nombre de partenaires et de clients à l'instar des Banques, d'Algérie Poste, et de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique «SATIM».

Relizane

Plus de 1.000 retraités bénéficient de l'aide à domicile

Un total de 1.050 retraités de la wilaya de Relizane ont bénéficié, cette année, du service d'aide sociale à domicile fourni par la caisse nationale de retraite (CNR), ont indiqué, lundi, les responsables de l'agence de la CNR de Relizane.

Yasmina Djedid chargée de communication au sein de l'agence, a expliqué dans une déclaration à l'APS en marge de la campagne "Semaine de l'aide sociale à domicile" qu'entre 75 et 100 retraités par mois souffrant d'incapacité ou de handicap ont bénéficié des services supervisés par l'aide sociale de l'agence, qui incluent un accompa-

gnement sanitaire, tel que l'assistance pour recevoir des soins ou la fourniture de matériel médical et autres équipements.

Dans ce cadre, depuis le début de l'année, 17 fauteuils roulants, 20 matelas médicaux anti-escarres, 5 appareils auditifs, ainsi que des biquilles, des ceintures médicales et d'autres équipements médicaux ont été distribués, ajoute Mme Djedid.

Elle a également souligné que ces retraités ont bénéficié d'un accompagnement administratif, incluant la gestion de la remise des documents administratifs des organismes de sécurité sociale à leur domicile, ainsi

que l'assistance pour extraire et déposer ces documents auprès des services de la CNR, en plus d'autres services au niveau des sièges d'APC ou des bureaux de poste.

Le dispositif d'aide sociale à domicile, selon la même responsable, reflète la volonté des autorités publiques de renforcer l'aspect social et de réaliser le principe de justice sociale, en mettant en place des mécanismes permettant de fournir des soins sociaux à tous les retraités, notamment ceux des catégories vulnérables, afin de leur permettre de bénéficier de leurs droits et services dans les meilleures conditions.

Béchar, Béni-Abbès

Les structures touristiques ne désemplissent pas

Avec les vacances d'hiver et l'approche des fêtes de fin d'année, les structures touristiques du Sud, comme c'est le cas dans les wilayas de Béchar et Béni-Abbès, connaissent une hausse des réservations.

«La destination de la Saoura, à haute potentialités touristiques, a ébloui un public diversifié, composé de nationaux et d'étrangers, qui y voit un mélange unique d'authenticité et d'histoire, en plus de la beauté naturelle de ses sites touristiques, avec en prime un contact direct avec la population locale à travers la formule du «Tourisme

chez l'habitant», a indiqué dernièrement le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Taghit, Mohamed Chkifi, cité par l'APS.

«Les opérateurs activant dans ce segment touristique et qui disposent d'une centaine de maisons d'hôtes mises à la disposition des touristes ayant choisi cette formule, s'activent eux aussi à recevoir leurs hôtes dans des conditions des plus propices», a-t-il ajouté.

Au niveau de la direction de l'hôtel Saoura de Taghit, propriété de la chaîne publique hôtelière El-Djazair, on fait état d'une augmentation des

réservations. Il en est de même pour l'hôtel «Rym» situé au chef-lieu de wilaya de Béni-Abbès, qui relève de la chaîne hôtelière publique El-Aurassi.

«Les préparatifs ont été entamés pour la réception de notre clientèle, constituée essentiellement de touristes nationaux, et tout sera fait pour rendre leur séjour des plus agréables», signalent les responsables de cette structure hôtelière publique.

Par ailleurs, une quinzaine d'opérateurs assurent la formule du «tourisme chez l'habitant». Les potentialités touristiques de la région suscitent l'engouement des touristes.

Naâma

Boudaoud Amier n'est plus

L'écrivain et traducteur Boudaoud Amier est décédé lundi à l'âge de 64 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1960 à Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma, le défunt était l'un des intellectuels algériens les plus actifs sur la scène culturelle, avec une production prolifique entre traductions, publications littéraires, recherches académiques et contributions

dans plusieurs revues en Algérie et dans le monde arabe.

Il a traduit du français vers l'arabe plusieurs ouvrages littéraires et historiques, notamment des textes sur l'histoire du sud-ouest algérien.

Il a également traduit le recueil de nouvelles "Yasmine et autres nouvelles algériennes" d'Isabelle Eberhardt (2011) et le recueil de poésie "Amie cithare" de la regrettée Safia Ketou

(2017). Boudaoud Amier a aussi publié plusieurs ouvrages littéraires, dont les recueils de nouvelles "Sawb Albaqr" (2016) et "Nazaq" (2023).

Parmi ses autres publications figurent "Makhlouf Amer, critique littéraire" (2023) et "Khelifa Benamara, chercheur spécialiste du sud-ouest algérien" (2023). Le défunt a également participé à un ouvrage collectif sur Ghaza.

Tindouf

Tassili Airlines lance une liaison vers Alger

Tassili Airlines lancera, dans le cadre du renforcement de son réseau de vols réguliers domestiques, une nouvelle liaison aérienne reliant Alger à Tindouf à partir du 19 janvier, a annoncé lundi la compagnie aérienne nationale dans un communiqué.

La ligne «Alger-Tindouf-Alger» se fera «à raison d'un vol hebdomadaire programmée chaque dimanche, à partir du 19 janvier 2025», précise le communiqué.

Ce nouveau service d'utili-

té publique vise à «faciliter la mobilité de nos concitoyens entre les deux régions, tout en offrant une expérience de voyage confortable et sécurisée à tous les passagers», indique la compagnie aérienne.

Tassili Airlines, filiale à 100% du groupe Sonatrach, a invité ses clients à profiter de cette nouvelle liaison et à réserver leurs billets via ses différents canaux agréés, notamment son site internet et ses agences commerciales.

Tissemsilt

La Formation professionnelle signe des conventions de partenariat

La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de Tissemsilt a signé, récemment, cinq conventions de partenariat avec des secteurs d'activité de la wilaya, a-t-on appris de cette direction.

Ces conventions ont été signées entre les établissements du secteur de la formation professionnelle de la wilaya et cinq secteurs, à savoir les travaux publics, l'urbanisme, la construction, le logement, l'université et l'agence locale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), a-t-on précisé de même source. L'objectif de cette démarche est de soutenir et d'accompagner ces secteurs dans le domaine de la formation, ainsi que d'encourager la création et le développement de microprojets, a indiqué à l'APS, Boualem Youcef, chef du service de la formation continue et du partenariat à la DFEP.

Les conventions contribuent également à renforcer la politique de formation dans ces secteurs, notamment en matière d'entrepreneuriat, de stimulation de l'esprit d'initiative, d'encouragement des stagiaires et des apprentis diplômés à créer des entreprises durables et performantes, capables de répondre aux besoins du marché local et à la croissance économique, a ajouté la même source.

Le responsable a souligné que ces secteurs ont été ciblés en raison de leur dynamisme et de l'activité qu'ils connaissent

dans la wilaya, notamment les grands chantiers liés à ces secteurs, après que la wilaya ait bénéficié du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest.

Les secteurs signataires de ces conventions s'engagent à fournir au secteur de la formation leurs besoins réels et à recruter directement les formés après l'obtention de leurs diplômes et qualifications, tandis que le secteur de la formation se chargera de son côté de former les porteurs de projets et d'idées pour acquérir les compétences nécessaires à la création et à la gestion de petites entreprises, en leur fournissant les meilleures pratiques et approches dans le domaine de l'entrepreneuriat, a précisé le responsable.

Il a également indiqué que la DFEP prépare une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture de la wilaya, permettant aux personnes intéressées d'obtenir une formation selon les spécialités exprimées, incluant, en partie, la formation des femmes rurales dans divers métiers et artisanats.

A noter que le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage de la wilaya a signé plus de 40 conventions de partenariat au cours de cette année avec différentes institutions et secteurs de la wilaya.

Saïda

Caravane du cinéma pour Enfants

La «Caravane du Cinéma pour Enfants» a débuté dimanche, parcourant les différentes communes de la wilaya de Saïda, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, a-t-on indiqué à la Direction de la Culture et des Arts. Dans le cadre de cet événement culturel organisé par la

Direction de la Culture et des Arts, huit (8) films cinématographiques destinés aux enfants seront projetés dans les bibliothèques publiques des communes d'Aïn Lahdjar, Hassasna, Aïn Soltan, Ouled Khaled, Sidi Boubeur, Doui Thabet, Youb et Ouled Brahim, a-t-on ajouté.

Cet événement, dont les activités se poursuivront jusqu'à la fin du mois de décembre, comprendra également des concours intellectuels et des activités créatives organisées par la Coopérative Culturelle et les Activités de la Jeunesse «Adwa» de la wilaya de Saïda.

Le directeur de la Maison de la Culture et des Arts, Karim Bourafa, a invité tous les enfants et même leurs parents à assister à cet événement, soulignant que toutes les projections ont des objectifs éducatifs qui visent à divertir et détendre les enfants après un trimestre d'études.

35^e JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE (JCC) LA DECENNIE NOIRE DANS UN FILM DIGNE ET POIGNANT



TUNIS :
TEWFIK HAKEM



Le dramaturge tunisien Lotfi Achour s'empare d'un fait réel pour résumer dans son film «Les Enfants Rouges» les horreurs et les traumatismes de la décennie noire qui nous hantent encore. Tanit d'or aux JCC

Comment raconter «la décennie noire» et ses profonds traumatismes ? Comment représenter les horreurs indécibles ? Quelles mises en scène possibles pour re-jouer les scènes de massacres ? Comment une œuvre artistique peut-elle prendre en charge la représentation d'une tragédie et d'un traumatisme collectifs ?

La question est d'actualité. Des romans et des films ont essayé de sonder par tous les moyens et tous les genres possibles cette terrible décennie qui nous hante encore, mais jusqu'au film de Lotfi Achour, «Les Enfants Rouges», aucune œuvre artistique ou littéraire n'est parvenue à nous convaincre totalement.

Ce film modeste et puissant à la fois tombe à pic pour dégonfler les polémiques indignes et neutraliser les récupérations ignobles qui ont marqué cette rentrée culturelle placée sous le signe des ruptures profondes et des guerres idéologiques déguisées. Autrement dit, et pour aller droit au but, le film «Les Enfants Rouges» du tunisien Lotfi Achour est l'antidote autant inespéré qu'efficace au roman «Houris» de Kamel Daoud.

Raconter l'horreur du point de vue de celles et ceux qui l'ont subie sans jamais être tenté par une quelconque récupération pour affirmer ses convictions, aussi honorables soient-elles, ou pour servir ses petites ambitions.

Avoir de la compassion pour les victimes sans sombrer dans une forme de paternalisme.

Rendre la parole à celles et ceux qui ont été meurtris et condamnés au silence plutôt que de prendre la parole en leur nom pour un dérisoire titre de gloire éphémère.

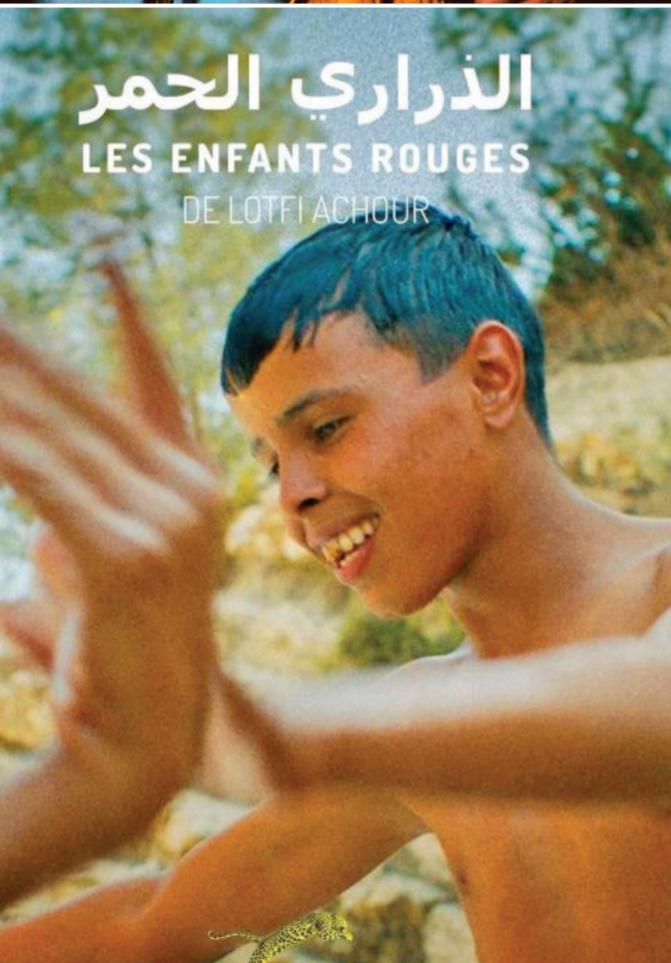
L'œuvre artistique la plus emblématique sur cette décennie de terreur n'est donc pour le

moment ni un film algérien ni un roman français, et c'est peut-être mieux ainsi. «Les Enfants Rouges», film tunisien vient rappeler à juste titre que la décennie noire et les horreurs commises par les jihadistes n'ont connu ni limites ni frontières.

Adapté d'un fait réel, le film de Lotfi Achour raconte la pire des tragédies de cette époque de crimes abominables. Alors qu'ils font paître leur troupeau dans une montagne tunisienne, deux jeunes bergers sont attaqués par des jihadistes. Nizar, 16 ans, est décapité tandis que son cousin Achraf, 14 ans, est contraint de rapporter sa tête en guise un message macabre à sa famille.

Le choix du metteur en scène Lotfi Achour est de focaliser sur les villageois confrontés à cette terrible épreuve. Les jihadistes sont tenus hors-champ, ainsi que les services de sécurité et les journalistes dépêchés sur place. Dramaturge avec plus d'une vingtaine de créations théâtrales à son actif, principalement en France, Lotfi Achour réussit dans son premier long-métrage de cinéma «Les Enfants Rouges» d'inscrire une bonne fois pour toutes «la décennie noire» dans la grande histoire des tragédies méditerranéennes.

Comme souvent dans une tragédie grecque, l'œuvre sensible et inspirée de Lotfi Achour est une plongée onirique dans la psyché déchirée des protagonistes. En l'occurrence ici à celle d'un enfant confronté tout à la fois à l'éveil des



sens et à l'horreur des hommes, et à son incroyable capacité à surmonter le trauma. Mise en scène impeccable, aussi bien au niveau de l'image, des mouvements de caméra, que de la direction des comédiens non professionnels. Les larmes qu'on n'arrive pas à retenir devant ce grand film viennent rappeler que nos cicatrices sont encore ouvertes et qu'il va falloir vivre avec, pour conserver le peu d'humanité qui nous tient encore en vie.



SESSION 35 | 14 - 21 DECEMBER 2024



LA REMARQUABLE VITALITÉ DU CINÉMA TUNISIEN

Multippliant les succès populaires au niveau local et raflant des prix importants dans les grands festivals du monde, le cinéma tunisien se réinvente en investissant tous les genres. Du Blockbuster au film expérimental.

Dans les salles de Tunisie, le film «Bolice», adapté d'une série à succès fait plus d'entrées que le dernier Gladiator. Auréolés de prix dans les festivals internationaux, les films d'auteur réussissent aussi à attirer un public cinéphile. Au pays du jasmin, même si le nombre de salles encore en activité ne dépasse pas la vingtaine, le cinéma tunisien arrive à s'imposer et à attirer des publics variés. Comment font-ils nos voisins tunisiens pour produire autant de films (plus de 15 cette année), sans décevoir (une moyenne enviable de 2 bons films sur trois) ? On peut lister les raisons de ce succès.

1- L'Ecole Supérieure de l'Audiovisuel et du Cinéma de Gammart qui forme les techniciens c'est du sérieux, pas une coquille vide comme cela se fait «ailleurs», dans la démagogie et le folklore des inaugurations à la va vite.

LESAC est une vraie école de cinéma qui forme dans les normes d'aujourd'hui tous les métiers nécessaires à l'industrie du cinéma.

2- Les infrastructures (studios, labos de post-production) existent et tournent à plein régime parfois.

4- Des producteurs aguerris. Au pays de Tarek Ben Ammar, le métier de producteur de cinéma est valorisé. La Tunisie compte aujourd'hui des productrices et des producteurs avisés et crédibles, capables de réunir les fonds nécessaires en Tunisie et ailleurs dans le monde (France, Europe, Pays du Golfe).

5- Un encadrement étatique adéquat. Les commissions d'attributions d'aides publiques sont confiées à des professionnels du cinéma. C'est la moindre des choses, mais ça reste une exception dans le monde arabe.

T. H.



PALMARÈS JCC 2024 : DOUBLÉ GAGNANT POUR DEUX FILMS PUISSANTS

«Les Enfants Rouges» du tunisien Lotfi Achour remporte le Tanit d'Or, «Vers un pays inconnu» du palestinien Mehdi Fleifel le Tanit d'argent.

Bis repetita: présidé par le réalisateur palestinien Hani Abou Assad, le jury de la compétition des long-métrages de fiction aux JCC a fait exactement ce qu'il a fait dix jours auparavant à Djed-dah le jury du Red Sea International Film Festival présidé par le cinéaste américain Spike Lee. À savoir donner le grand prix au film tunisien «Les Enfants Rouges» de Lotfi Achour (Tanit d'or après le Yusr d'or) et le second prix au film palestinien de Mehdi Fleifel «Vers un pays inconnu» (Tanit d'argent, après le Yusr d'argent). Logique, ces deux films puissants dépassent de loin le reste des long-métrages en compétition.

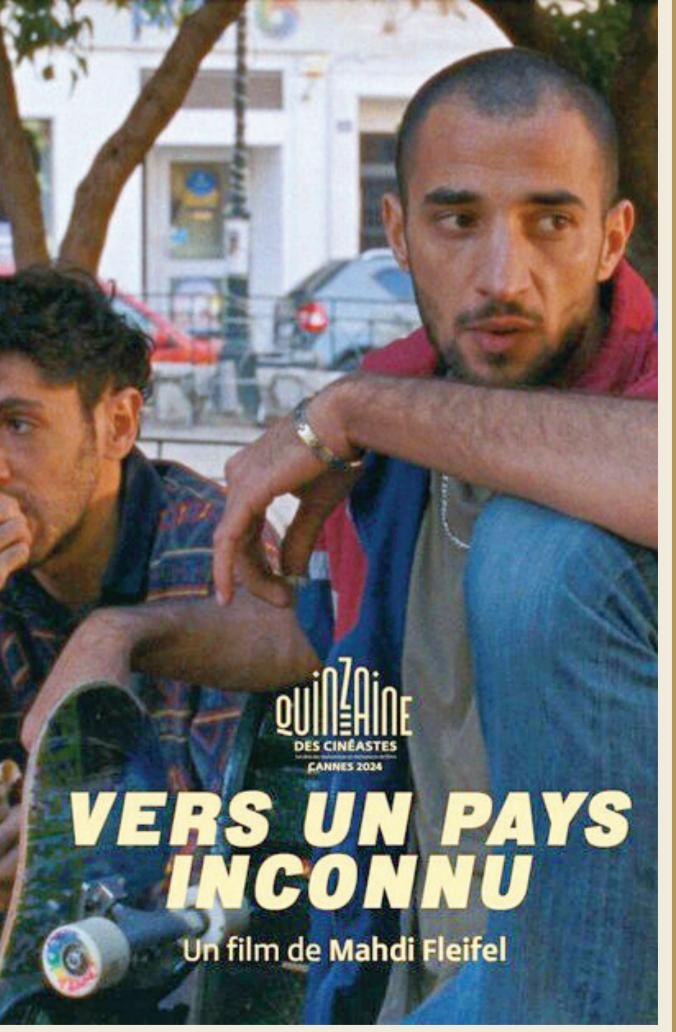
Inspiré de faits réels, «Les Enfants Rouges» du tunisien Lotfi Achour, revient sur «la décennie noire» et les massacres commis par les jihadistes contre des paysans sans protection dans la montagne de Méghilla (voir article).

«Vers un pays inconnu» du Palestinien Mehdi Fleifel est un thriller qui met en scène et en concurrence dans un camp de réfugiés en Grèce des Palestiniens et des Syriens prêts à tout pour rejoindre l'Allemagne.

Le Tanit de bronze est allé au film sénégalais «Demba» de Mamadou Dia et le prix du jury au premier long métrage de l'Egyptien Khaled Mansour «A la recherche d'une issue pour M. Rambo», premier long métrage de Khaled Mansour (Egypte).

Dans le rôle-titre du film syrien de Joud Saïd «Salma», l'actrice Soulef Fawaredji décroche le prix de la meilleure interprétation féminine et l'acteur franco-algérien Samy Lechea celui de la meilleure interprétation masculine pour «L'Effacement» de Karim Moussaoui (Algérie).

Toutes sections confondues, c'est la Tunisie qui a rafle le plus de prix dans cette 35^e édition des JCC. T. H.



Afghanistan

**Pour les riches et les pauvres,
le pain afghan est le roi de la table**

Le jour point timidement à l'horizon et Shafiq s'affaire déjà derrière la vitrine de sa petite boulangerie de Kaboul, où chacun met la main à la pâte: en Afghanistan, le pain est une œuvre collective, célébrée par tous à chaque repas.

Ici on n'entre pas. Le vendeur trône au milieu de ses galettes, assis en hauteur et prêt à tendre la main pour être payé à travers la fenêtre.

Les grands pains sont accrochés au-dessus de lui, ronds, ovales ou longs semblables à une pirogue. Les plus petits sont soigneusement disposés les uns sur les autres, derrière la devanture.

«Pour faire un pain, il faut huit à 10 personnes», explique Shafiq, vendeur depuis cinq ans dans cette minuscule boulangerie de la capitale afghane, qui écoule environ 3.500 pains par jour.

«La consommation peut augmenter mais jamais elle ne faiblira», assure-t-il, le pain étant un incontournable de la table afghane mais aussi le seul aliment que peuvent se permettre de nombreux habitants frapés de pauvreté.

Dans son dos, six hommes sont assis en tailleur autour d'un four creusé au sol. Chacun a sa tâche: l'un prépare la pâte, l'autre la coupe et un troisième en fait une boule qu'il pèse ensuite.

Elle sera plusieurs fois aplatie, par plusieurs mains, avant de finir étalée sur un coussin. A côté du four, un boulanger jette les galettes contre les parois et un autre les récupère une fois dorées à l'aide d'une pique.

«A la fin, il reste le vendeur près de la fenêtre et deux employés supplémentaires pour soutenir l'équipe si nécessaire», explique Shafiq, qui n'a pas souhaité donner son patronyme.

Il énumère ses spécialités: miches à l'huile, légèrement sucrées, fines ou double épaisseur, à la farine de pois chiche... Elles sont cédées pour 10 afghanis (0,14 centimes d'euros) et jusqu'à 50 afghanis (68 centimes) pour les plus qualitatives.



«Avoir une grande variété de pains est une tradition très ancienne en Afghanistan», dit Shafiq.

**«SEULE OPTION»
FACE À LA PAUVRETÉ**

«Un repas sans pain c'est un repas incomplet», lance Mohammad Masi, 28 ans, qui a fait un saut à vélo pour chercher «l'un des mets les plus célèbres et aimés d'Afghanistan».

Les boulangeries parsèment les quatre coins de Kaboul, visibles de loin car souvent plus éclairées et colorées que les autres commerces.

Dans le nord de la capitale afghane, Jamil Ghafori travaille lui avec cinq autres boulanger. «Les gens qui viennent ici sont tous pauvres, ils consomment plus de pain (que les plus fortunés)», dit l'homme de 47 ans.

La moitié de la population afghane (45 millions) vit sous le seuil de pauvreté d'après la Banque mondiale, et 12,4 millions de personnes sont en si-

tuation d'insécurité alimentaires sévère, selon le Programme alimentaire mondial (PAM).

Les soirs, il n'est pas rare de voir des femmes en burqa bleue mendier près des boulangeries avec leurs enfants.

Wahida, veuve âgée de 30 ans aujourd'hui remariée, a elle choisi de faire et cuire du pain pour les autres dans son four, «seule option» pour subvenir aux besoins de ses huit enfants.

«Mes enfants orphelins avaient faim, j'avais énormément de problèmes financiers et mon second mari ne paye rien», raconte celle qui prépare entre 100 à 150 pains par jour.

«C'est ce qui est mangé et apprécié le plus. A l'étranger ils ont plus de choses, mais ici les pauvres ne peuvent se permettre que du pain», dit-elle.

Pour Mohammad Masi, dentiste, peu importe d'où vient le pain. Ce qui compte, dit-il, c'est d'en avoir «au petit-déjeuner, au déjeuner et au dîner».

«Sinon, c'est comme si je n'avais rien mangé.»

**Vietnam
Une loi draconienne
pour renforcer la cybersécurité**

Au Vietnam, les géants d'internet pourront être forcés à divulguer des informations sur leurs utilisateurs, d'après de nouvelles mesures de régulation du numérique critiquées comme une nouvelle atteinte à la liberté d'expression.

Le décret 147, qui entre en vigueur mercredi, s'ajoute à la loi sur la cybersécurité adoptée en 2018, critiquée par les Etats-Unis, l'Union européenne et les partisans de la liberté en ligne qui estiment qu'elle imite la censure pratiquée dans la Chine voisine.

D'après ce texte, les plateformes numériques - comme toutes les «organisations, entreprises et individus étrangers» -, devront désormais vérifier les identités des utilisateurs grâce à leurs numéros d'identité ou de téléphone portable et garder ces données, en plus de leurs nom complet et date de naissance. Stockées, elles pourront ensu-

te être transmises aux autorités, qui peuvent aussi réclamer de retirer dans les 24 heures les publications jugées illégales. Au Vietnam, tous les médias sont aux mains de l'Etat et les blogueurs indépendants sont interdits.

«AUTOCENSURE»

Le Quang Tu Do, du ministère de l'Information et de la Communication, a indiqué aux médias étatiques que la mesure «régulera les comportements pour maintenir l'ordre social, la sécurité nationale et la souveraineté nationale dans l'espace numérique».

D'après des opposants à la loi, le décret 147 mettra les dissidents face au risque d'être arrêtés pour leurs publications anonymes sur les réseaux.

«Beaucoup œuvrent discrètement mais sûrement pour défendre les valeurs universelles des droits humains»,

affirme la blogueuse et militante Nguyen Hoang Vi.

Mais selon elle, le nouveau décret pourrait «pousser à l'autocensure et faire en sorte que les gens qui expriment des opinions discordantes veuillent se protéger, nuisant finalement au développement de valeurs démocratiques» au Vietnam.

Le ministère de l'Information estime que le Vietnam compte 65 millions d'utilisateurs de Facebook, 60 millions de la plateforme de vidéos YouTube et 20 millions de TikTok.

D'après le nouveau décret, seuls ceux qui auront un compte certifié pourront en outre diffuser des vidéos en direct, affectant possiblement un grand nombre d'abonnés qui ont fait des réseaux sociaux leur source de revenus.

«DRACONIEN»

Sollicités par l'AFP, ni Meta, Google (propriétaire de YouTube) ou TikTok n'ont réagi.

L'organisation de défense des droits humains Human Rights Watch (HRW) a appelé le gouvernement vietnamien à revenir sur ce décret «draconien» qui menace selon elle l'accès à l'information et la liberté d'expression.

Le décret est également destiné à combattre l'addiction aux jeux vidéo, alors que la moitié de la population (100 millions) joue régulièrement, d'après le cabinet de conseil Newzoo.

Les éditeurs de jeux vidéo devront imposer une limite de temps: une heure par session et 180 minutes par jour maximum.

Climat

**Un cyclone, révélateur
de la pauvreté
et des tensions à Mayotte**

rendum où les trois autres îles de l'archipel ont choisi l'indépendance. Une décision jamais reconnue par Moroni qui continue de revendiquer sa souveraineté sur Mayotte.

Alors que des dizaines de milliers de Comoriens sont arrivés sur Mayotte ces dernières années, mettant en tension ses infrastructures, notamment l'accès à l'éducation, la santé et l'eau - une ressource devenue insuffisante pour une population bondissante -, la délinquance a également explosé.

Selon les autorités, trois quarts des nouveaux-nés à la maternité de Mamoudzou ont des mères vivant «dans la clandestinité». Quelque 65% des détenus de la prison de Majicavo sont également étrangers, à 98% comoriens.

Les accusations de vols se sont multipliées après le passage de Chido à l'encontre des Comoriens, coupables selon de nombreux Mahorais, d'avoir dérobé notamment les tôles qui s'étaient envolées de leurs toits pour aller reconstruire les bangas.

Mounir, un infirmier quadragénaire, raconte avoir surpris plusieurs d'entre eux affairés à démonter celles qui recouvraient sa maison et un hangar attenant, soufflé par le cyclone. «Ils ont sorti un couteau et m'ont dit : +Tu fais un geste et on va te sortir tes intestins+», s'insurge-t-il.

**MAHORAISS
«OPPRIMÉS»**

Mounir et deux autres Mahorais rencontrés par l'AFP affirment aussi avoir entendus des Comoriens se réjouir que le cyclone ait dévasté leur communauté, voyant Chido comme une vengeance pour Wuambushu - ces opérations de destruction des bidonvilles, principalement habités par des Comoriens, réalisées par l'Etat en 2023 et 2024.

«Cette île nous appartient. Nous avons choisi la France pour être libres, pas pour être opprimés», réagit Safina Soula, la présidente du collectif des citoyens de Mayotte 2018.

Pour elle, l'Etat français est «responsable» de la situation. Car il «distribue comme des petits pains» des titres de séjour aux Comoriens, plutôt que de les expulser, déplore-t-elle.

La semaine dernière, le ministre de l'Intérieur démissionnaire Bruno Retailleau appelait à «être beaucoup plus dur avec les Comoriens» qui selon lui poussent «des populations vers Mayotte pour susciter une sorte d'occupation clandestine».

Emmanuel Macron a estimé pour sa part qu'il fallait augmenter le nombre de reconduites à la frontière d'étrangers en situation irrégulière depuis Mayotte, pour passer de 25.000 actuellement à 35.000-40.000 par an.

Avocat franco-comorien, «Mahorais par sa femme», Saïd Larifou appelle à traiter le problème en amont, en cherchant de «nouveaux interlocuteurs» aux Comores.

«C'est le désespoir que vivent la plupart des Comoriens qui les pousse à venir» en quête d'un vie meilleure, dit-il. Sans changement de régime à Moroni, «on peut mettre des barrières, avoir des caméras partout, ça ne va pas s'arrêter.»

Foot/ Ligue des champions Le CRB s'incline face à Al-Ahly SC (1-6)

Le CR Belouzdad, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, s'est incliné lourdement face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC 1-6 (mi-temps : 6-1), en match disputé dimanche soir au stade international du Caire, en mise à jour de la 3e journée (Gr.C) de la phase de poules.

Le Chabab a ouvert le score par Mahious (21e) avant que le club cairote n'égalise peu avant la pause grâce à Abou Ali (45e+3). En seconde période, Al-Ahly SC a déroulé en marquant cinq autres buts par Abou Ali, auteur d'un triplé (51e, 84e), El-Shahat (56e), Tau (86e), et Ashour (90e+3).

A l'issue de ce résultat, Al-Ahly SC (tenant du trophée), reprend sa place de leader avec 7 points, à deux longueurs de son poursuivant direct Orlando Pirates d'Afrique du Sud (5 pts).

Le Chabab suit à la troisième place avec 3 unités, alors



que les Ivoiriens du Stade d'Abidjan ferment la marche avec 1 seul point seulement.

L'autre match du groupe C, disputé le samedi 14 décembre, entre le Stade d'Abidjan et Orlando Pirates (1-1). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Makgoba (45e+3, s.p.) pour Orlando

Pirates, et Meité (53e) pour le Stade d'Abidjan.

Lors de la quatrième journée, prévue les 3, 4, et 5 janvier 2025, le CR Belouzdad accueillera Al-Ahly SC et Orlando Pirates recevra le Stade d'Abidjan. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Foot/ Eliminatoires Mondial 2025 (U17) Féminine Les cadettes algériennes en stage à Sidi Moussa

La sélection nationale féminine U17 de football est depuis dimanche en regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa pour une durée de cinq jours, en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Le sélectionneur national, Abdennour Mira a fait appel à 26 joueuses pour ce regroupement. Une première séance d'entraînement a été effectuée ce lundi soir, ajoute la même source.

Les Cadettes algériennes disputeront deux matchs d'application face aux équipes seniors du MC Alger ce mardi et l'USM Alger, jeudi prochain, informe la FAF.

Ce stage sert de préparation pour la sélection en prévision des éliminatoires de la Coupe du Monde de la catégorie, où elle affrontera la

Tunisie en double confrontation en janvier 2025. Le match aller se jouera à Tunis entre le 10 et 12 janvier 2025, alors que le deuxième match est programmé en Algérie une semaine plus tard: 17, 18, 19 janvier.

En cas de qualification pour le deuxième tour, les cadettes algériennes affronteront le vainqueur de la double confrontation entre la Guinée-équatoriale et le Botswana.

Le match aller est prévu entre le 7 et le 9 mars 2025, alors que le match retour est programmé entre le 14 et le 16 mars 2025. Le 3e et dernier tour des éliminatoires se jouera en avril 2025 (aller : 18, 19, 20 avril/ retour : 25, 26, 27 avril).

La liste des 26 joueuses convoquées: Sehoul Hanaane (Afak Relizane), Boulaï Amira Malek (Afak Relizane), Rebbahi Zaza (Afak Reliza-

ne), Falah Ibtissam (Afak Relizane), Boumaaza Fatima Zohra (Afak Relizane), Sebaa Aya (Afak Relizane), Abdele Nassima (Afak Relizane), Ahmed Bacha Touba (Afak Relizane), Benchilla Sabrina (CF Akbou), Iskounene Celine (CF Akbou), Fettouine Wissam (CF Akbou), Djadida Anais (CF Akbou), Tamaguel Imène (CF Akbou), Iziraren Tinhinane (CF Akbou), Benkhelat Dyhia (CF Akbou), Djouadaou Hanane Zahra (CF Akbou), Boutelba Messaouda (ASE Alger Centre), Boughera Rawnak (ASE Alger Centre), Khelifa Chiraz (ASE Alger Centre), Derbel Dounia Farah (JK Khroub), Khenfoussi Lina (JS Khroub), Hamimed Doua (JSK Khroub), Akkouche Amilia (O. Mechdellah), Amara sirine Anfal (C E A. Sétif), Tebri Manel (FC Bejaia).

Foot/ Ligue 1 Mobilis Le programme de la 15e journée dévoilé

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé lundi sur son site officiel, le programme de la 15e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis, qui s'établira sur trois jours, soit le jeudi 26, le vendredi 27, et le samedi 28 décembre.

Ainsi, cette ultime journée

de la première partie de la saison, qui se jouera dans son intégralité, débutera jeudi avec trois matchs au menu :

NC Magra-MC Alger, ES Mostaganem-Paradou AC, et USM Alger-MC Oran. Les péripéties de cette 15e journée se poursuivront vendredi avec également trois ren-

contres au programme, alors

que les deux derniers matchs se joueront samedi, précise la même source.

Le fait marquant de cette 15e journée est le déroulement de pas moins de quatre matchs à huis clos, en raison de la sanction imposée par la commission de discipline de la LFP, il s'agit de NC Magra-MC Alger, ES Mostaganem-Paradou AC, CR Belouzdad-Olympique Akbou, et MC El-Bayadh-USM Khencela. La 16e journée, marquant le début de la phase retour du championnat, se disputera les mardi 11 et mercredi 12 février 2025, rappelle-t-on.

Douze (12) matchs en retard ont été programmés, du 1er janvier au 5 février, avant la reprise de la compétition.

Sondage APS «Brahim Dahmani» Meilleurs athlètes de l'année Les champions 2024 honorés



Les meilleurs athlètes algériens de l'année 2024 ont été honorés, dimanche soir à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ES-HRA), lors d'une soirée initiée par l'agence Algérie Presse service (APS), dans le cadre de son traditionnel sondage «Brahim Dahmani». Ainsi, le Prix récompensant le meilleur athlète chez les messieurs est revenu au demi-fondiste Djamel Sedjati (athlétisme/800m), grâce, notamment, à sa médaille de bronze remportée à l'épreuve du 800 mètres, lors des derniers Jeux olympiques JO-2024 de Paris, et sa seconde place en finale de la Diamond League dans la même spécialité. Sedjati, avec 145 points, devance son coéquipier en équipe nationale, Mohamed Yasser Triki,

qui a pris la seconde place avec 60 points, et le ramasseur Sid Ali Boudina, qui a complété le podium du sondage avec 56 points. L'enfant de Sougueur (25 ans) détrône ainsi son ami, Slimane Moula (800 mètres), lauréat du même titre l'année dernière (2023). Chez les dames, le Prix de la meilleure athlète de l'année a été attribué à la gymnaste Kaylia Nemour, championne olympique aux barres asymétriques à Paris, et médaillée d'or, dans la même spécialité, en Coupe du monde 2024 à Doha, avec à chaque fois, des performances exceptionnelles.

Lors de l'opération du sondage de l'APS pour l'année 2024, Kaylia Nemour a obtenu 117 points, juste devant l'autre championne olympique de la boxe féminine algérienne, Imène Khelif (112 points), alors que la troisième place est revenue à la courageuse Carole Bouzidi (Canoe), avec 45 points.

Avec ce nouveau titre, Kaylia Nemour succède à elle-même, puisqu'elle avait été vainqueur de ce Prix en 2023.

En handisports, la palme d'or chez les messieurs est revenue au sprinteur et l'athlète le plus rapide en Algérie, Athmani Skander Djamil (para-athlétisme), de la classe visuelle/T13),

qui n'a laissé aucune chance à ses adversaires et coéquipiers en équipe nationale Abdelkader Bouamer (judo pour visuels) et le céiste Brahim Guendouz. Le sprinteur Athmani Skander Djamil a totalisé 140 points, devançant le céiste Brahim Guendouz qui a obtenu 19 points et le judoka Abdelkader Bouamer (18 points). Evidemment, les deux titres paralympiques, arrachés lors des joutes parisiennes, ont pesé sur le choix porté par les organes de presse à Skander Djamil. Il avait remporté deux médailles d'or aux Jeux Paralympiques-2024: une au 100 mètres et l'autre au 400 mètres de la classe T13.

Ainsi, Skander Djamil succède au palmarès du sondage à Brahim Guendouz (para-canoe), sacré en 2023. En dames handisport, Nassima Saifi (para-athlétisme) succède à elle-même, et remporte le trophée de la meilleure athlète de sa catégorie pour la seconde année de suite. Pour l'édition de 2024 du sondage APS, Nassima Saifi a récolté un total de 114 points, devant sa rivale en équipe nationale, Safia Djelal (41 points) et la championne du monde de judo pour sourds, Sadi Bouchar Bellinda, troisième avec 22 points. La lanceuse Nassima Saifi (amputée) s'est distinguée durant l'année 2024 aux JP de Paris, avec un titre paralympique au disque, classe F57, en plus d'une médaille de bronze au poids, mais également aux championnats du monde de Kobe (Japon), avec une médaille d'or au disque et une autre en bronze au poids. Ces distinctions lui ont permis d'avoir la majorité des voix des organes votants au sondage de l'APS.

Chez les espoirs, la palme d'or, comme attendue, est revenue au jeune boxeur Mustapha Abdou, qui a remporté la distinction de l'année 2024, succédant au palmarès du sondage à la cycliste Nesrine Houli. Mustapha Abdou, un jeune prometteur boxeur qui s'est distingué

lors des derniers Mondiaux de Colorado, aux Etats-Unis, en remportant la médaille de bronze en novembre dernier, dans la catégorie des -75kg.

Mustapha Abdou a été plébiscité avec 90 points, après avoir été cité 17 fois en pole position, devant la jeune haltérophile, Nadia Katbi, qui a récolté 32 points et son compatriote, Akram Chekhchoukh, (18 points). Trente (30) organes de presse ont pris part au sondage de l'APS «Brahim Dahmani» pour l'année 2024, qui a été exceptionnelle pour le sport algérien, avec les consécrations des athlètes algériens aux jeux olympiques et paralympiques de Paris.

Ce sondage permet d'établir un trait d'union entre la presse nationale et le mouvement sportif national qui, à travers la participation des organes de presse nationale, écrite et audiovisuelle, consacre les meilleurs sportifs de l'année. La soirée des champions s'est poursuivie avec le vibrant hommage rendu à une des grandes figures de la glorieuse équipe de Front de Libération nationale (FLN), qui s'est érigée en porte-drapeau d'une Algérie luttant pour son indépendance. Il s'agit de Mohamed Maouche qui marquera, à tout jamais, avec ses coéquipiers de l'époque l'histoire du sport algérien en général, et du football national en particulier. En plus de tous ces lauréats de l'année, l'APS, fidèle à ses traditions, a aussi rendu hommage à six anciens journalistes sportifs, marqués par leur passion, professionnalisme et amour pour le sport, et qui ont inspiré des générations de journalistes sportifs toujours en activité. Il s'agit de Djamel Edine Rachedi, un ancien journaliste et responsable

à la rédaction sportive de l'APS, Abdelkader Abdellahim, fondateur du service sport de la radio Chaîne 2, Mustapha Manceri (Al-Hadef), Bechir Maârez (ENTV), Hassani Houari (Radio nationale/Chaîne 1), et Mohamed Chérif Bouaouina (Al-Moutakhab).

Voici par ailleurs le programme de la 15e journée :

Jeudi, 26 décembre	15h00	Huis clos
NC Magra-MC Alger	17h00	Huis clos
ES Mostaganem-Paradou AC	19h00	
Vendredi, 27 décembre :	16h00	
US Biskra - ES Sétif	16h00	
CR Belouzdad - Olympique Akbou	16h00	Huis clos
JS Saoura - CS Constantine	16h00	
Samedi, 28 décembre :	15h00	Huis clos
MC El-Bayadh - USM Khencela	15h00	
ASO Chlef - JS Kabylie		

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

NIF 40 80 15 00 00 45 011

OBJET :

Troisième Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimes N°32/2024

La direction des travaux publics de la wilaya de NAAMA lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence des capacités minimales portant sur :

Entretien des routes nationales -Exercice 2024

Projet:

- Etude d'expertise de la RN 95 du Pk 177 au Pk 187, du Pk 226 au Pk 229 et du Pk 239 au Pk 245 sur 19 km (Elbiodh)
- Peuvent soumissionner pour la réalisation d'expertise des routes faisant l'objet du présent cahier des charges, les bureaux d'études ou laboratoires qualifiés dans le domaine et présentant les conditions minimales énumérées ci-après :

Conditions d'éligibilité

- Agréés en Travaux Publics « Code exigé_1201 ».
- Ayant réalisé au moins l'expertise d'un tronçon de route de longueur ($L \geq 5\text{km}$), durant les dix dernières années justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage.

-Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de NAAMA, Bureau des marchés -

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention dossier de candidature, ' offre technique ou ' offre Financière, selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

1 Dossier de candidature : doit comprendre

- Déclaration de candidature dûment remplie, daté et signée ;
- La déclaration de probité dûment remplie, daté et signée ;
- Statut du soumissionnaire ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants :
- capacités professionnelles : Agrément et certificat de qualité, le cas échéant.
- capacité financière : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
- capacité technique : moyens humains et matériels et références professionnelles

B - Offre technique : doit comprendre

- g) déclaration à souscrire dûment remplie, daté et signée ;
- h) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- i) Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

Toute autre pièce que le Maître d'ouvrage demander.

NB : Toute offre non accompagnée d'un mémoire technique justificatif, sera rejetée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres pour non-conformité au dossier d'appel d'offres.

C - Offre financière :

Le dossier financier comprendra :

- g) Lettre de soumission dûment remplie, datée et signée par la (les) personne (s) habilitée (s) à engager le soumissionnaire;
- h) Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- i) Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé ;

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comportera la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°32

Entretien des routes nationales -Exercice 2024

Projet:

Etude d'expertise de la RN 95 du Pk 177 au Pk 187, du Pk 226 au Pk 229 et du Pk 239 au Pk 245 sur 19 km (Elbiodh)

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES- L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRES »

La durée de préparation des offres est quinze jours (15) jours et commence à courir à partir de la 1^{ère} parution de l'avis de publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale.

Le dernier jour et l'heure limite de préparation des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres, à 14 Heures et séance publique, au siège de la direction des Travaux Publics de la wilaya de NAAMA (Les soumissionnaires sont invités à y assister).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation de l'offre augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN - DAIRA D'AIN TELLOUT - COMMUNE D'AIN TELLOUT

N.I.F : 095713039008529

ADRESSE SERVICE CONTRACTANT : SIEGE APC AIN TELLOUT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC

EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES 02/2024

Conformément à la loi 12/2023 du 05/08/2023 portant les règles générales liées les marchés publics et le décret présidentiel n 15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations service .Le président de l'assemblée populaire communale d'Aïn-Tellout lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour réaliser le projet suivant:

CAHIER DES CHARGES ALLOTI

RENOVATION , REALISATION ET ACHEVEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT
ET L' A.E.P A TRAVERS LA COMMUNE DE AIN TELLOUT

LOT N°01 : RENOVATION DES RESEAUX D'AEP AU CENTRE TAGHZOUT

LOT N° 02 : REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HEY RAWZ -AIN- TELLOUT-

LOT N° 03 : ACHEVEMENT RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A TADJMOUT

LOT N° 04 : REALISATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HEY ACHI ABDELLAH -AIN-TELLOUT -

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès le bureau de marche contre paiement d'une somme de 5.000,00 DA des frais du cahier des charge . L'offre présentée sera accompagnées obligatoirement du certificat de qualification principal en hydraulique demandé.

Les offres doivent comporter pour chaque lot un dossier de candidature une offre technique une offre financière.

Le dossier de candidature : le dossier de candidature contient :

- 01- Déclaration de candidature datée signée et cachetée par le soumissionnaire .
- 02- Déclaration de probité datée signée et cachetée par le soumissionnaire .
- 03- Copié de statut particulier de la personne morale .
- 04- Les document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 05- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats · les soumissionnaires ou le cas échéant · des sous-traitants .
- a/ capacité professionnelle : copié de certificat de qualification · classification professionnelle activité principal en hydraulique demandé .
- b/ capacités financière : les bilans financiers des trois dernières années (2021-2022 et 2023) et les références bancaire
- c/ capacités technique : liste des moyens humains justifiés par les diplôme et les attestation d'affiliation à la CNAS en cours de validité les moyens matériels justifié par le PV d'expertise + les factures d'achat · plus les cartes grise et les certificats d'assurance du matériels roulant référence professionnelles.

L'offre technique : L'offres technique contient :

- 1/ Déclaration a souscrire remplie · datée et signée – et caché par le soumissionnaire .
- 2/ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des disposition de l'article 53 de la loi 12/23 du 05/08/2023 portant les règles générales liées aux marchés publics et l'article 78 du DP 15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public .
- 3/ Cahier des charges paraphé · signé et cacheté par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- 4/ Planning des travaux
- e- offre financière : L'offre financière contient :

- 01- La lettre de soumission remplie et signée.
- 02- Bordereau des prix unitaires dûment rempli signé et cacheté .
- 03- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli signé et cacheté .
- 04- Quittance de paiement (5000 DA)

Les trois dossiers sont insérés dans les enveloppes séparées et cachetées · indiquant :la dénomination de l'entreprise « la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme « comportant la mention suivante :

« a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 02/2024

PROJET : CAHIER DES CHARGES ALLOTI

RENOVATION , REALISATION ET ACHEVEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT
ET L' A.E.P A TRAVERS LA COMMUNE DE AIN TELLOUT

LOT N°01 : RENOVATION DES RESEAUX D'AEP AU CENTRE TAGHZOUT

LOT N° 02 : REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HEY RAWZ -AIN- TELLOUT-

LOT N° 03 : ACHEVEMENT RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A TADJMOUT

LOT N° 04 : REALISATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HEY ACHI ABDELLAH -AIN-TELLOUT -

- Condition d'éligibilité Lots N°01 :

- avoir une certificat de qualification principal en hydraulique Catégorie 04 ou plus.

-Avoir réalisé au minimum un projet similaires porte des quantités égale ou plus les quantités de notre présent devis (authentifiés par des certificats administratifs de maîtres d'ouvrage).

- Condition d'éligibilité Lots N°02 :

- avoir une certificat de qualification principal en hydraulique Catégorie 03 ou plus.

-Avoir réalisé au minimum un projet similaires porte des quantités égale ou plus les quantités de notre présent devis (authentifiés par des certificats administratifs de maîtres d'ouvrage).

- Condition d'éligibilité Lots N°03 :

- avoir une certificat de qualification principal en hydraulique Catégorie 03 ou plus.

-Avoir réalisé au minimum un projet similaires porte des quantités égale ou plus les quantités de notre présent devis (authentifiés par des certificats administratifs de maîtres d'ouvrage).

- Condition d'éligibilité Lots N°04 :

- avoir une certificat de qualification principal en hydraulique Catégorie 02 ou plus.

-Avoir réalisé au minimum un projet similaires porte des quantités égale ou plus les quantités de notre présent devis (authentifiés par des certificats administratifs de maîtres d'ouvrage).

L'enveloppe extérieure doit être anonyme , bien fermée et ne porte aucune mention du soumissionnaire : toute offre portant des dispositions contraires sera déclarée non conforme , si l'enveloppe extérieure n'est pas bien fermée et marquée comme indiqué ci-dessus , le maître de l'ouvrage ne sera en aucun cas responsable de son écartement .

Les offres devront être déposées au bureaux du marché de la commune d'AIN TELLOUT Wilaya de Tlemcen . La durée de préparation des offres est fixé a (10)Dix jours a compter du premier jour de la date de parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et au moins dans deux quotidiens nationaux diffusés au niveau national , le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation au niveau de bureau des marchés 1^{er} étage au siège de l'APC Ain -Tellout a partir de 08h jusqu'à 11:00 h .

L'ouverture des plis aura lieu le même jour a 11h15 mn au siège de l'A.P.C .(si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal . la durée de préparation des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant .

Les soumissionnaire resteront engagés par leurs offres pendant la durée de (90) Quatre Vingt Dix Jours plus la durée de préparation des offres a partir du date de séance d'ouverture des plis .

Le présent avis tient de convocation aux soumissionnaires pour assister a l'ouverture des plis

Les Documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement a l'attributaire du marché publics dans un délai maximum de (10) jours a compter de la date de sa notification .

LE PRESIDENT D'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF 0985 460 190 390 21

2EME AVIS DE CONSULTATION N°02/2024

La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'AIN TEMOUCHENT lance un 2^{me} Avis de consultation N°02/2024 relatif à : L'ETUDE ET SUIVI POUR LA REHABILITATION DE LA RECONVERSION DE L'ANCIENNE MATERNITE E.H.S MERE ET ENFANT A UN SERVICE DES URGNECES MEDICO CHIRURGICALE U.M.C A AIN TEMOUCHENT.

Les bureaux d'étude intéressées peuvent prendre attache avec la direction de la santé et de la population de la wilaya d'AIN TEMOUCHENT pour retirer les cahiers des charges sis cité HAI EL MAHIBA AIN TEMOUCHENT.

La date limitée du dépôt de la soumission est fixée de 10 Jours à partir de l'affichage de cet avis. L'ouverture des plis techniques et financiers et le dossier de candidature se fera le même jour, à 14 h, au niveau de la direction de la santé et de la population.

Conditions d'éligibilité :

Conformément à l'article 43 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Le présent avis de consultation, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux d'études publics inscrits à l'ordre national des architectes pour l'exercice de la profession d'architectes publics ou privés, en vertu des dispositions d'articles 13 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et conformément à l'arrêté interministériel n°17 du 15/05/1988, l'arrêté n°02 du 04/07/2001, modifié et complété le 04/07/2001 modifié et complété le 31/08/2016 portant modalités d'exercice et rémunération de la maîtrise d'œuvre de bâtiment.

L'avis de consultation est adressé aux architectes inscrits au tableau national de l'ordre des architectes et qui possèdent l'agrément sur laquelle est précisée l'autorisation de l'exercice professionnelle de l'année 2024 dont le cabinet est créé depuis 05 ans justifié par attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes et la déclaration d'existence ayant :

Capacités techniques :

disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes : Moyen humain : doit être justifié par diplômes, CV, attestation de travail et/ou certificat de travail, la mise à jour CNAS et les attestations d'affiliation CNAS valide dans la période de préparation des offres il s'agit de :

Un architecte ayant une expérience égale ou supérieure à 05 ans.

Un ingénieur ou Master : en génie civil option : CCI- Structure – Bâtiments ayant une expérience égale ou supérieure à 05 ans. Un ingénieur ou Master : en Hydraulique : ayant une expérience égale ou supérieure à 05 ans.

Un météorologue ou titré équivalent ayant une expérience égale ou supérieure à 03 ans.

Références professionnelles :

Ayant déjà conçu étude et suivi des projets classés à la catégorie <<C>> et plus dans le domaine du bâtiment justifié par des attestations de bonne exécution similaire 'Etude et suivi des travaux de réhabilitation des structures de santé délivrées par des maîtres d'ouvrages publics (minimum 04 attestations).

Capacité financières :

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 5.000.000,00 DA. il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois dernières années, joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans des 03 trois dernières années, déposé auprès des services compétents.

N.B : - Toute offre qui ne répond pas aux conditions d'éligibilité sera rejetée

Présentation de l'offre :

Les offres doivent comporter, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

ENVELOPPE 1 : Pour tous les candidats :

1/ Contenu du dossier de candidature.

L'enveloppe ne doit porter que la mention « dossier de candidature » et ne doit contenir que les documents suivants :

- Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et paraphée
- Une déclaration de probité ; remplis daté et signée
- C20
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager du BET
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ;
- les capacités techniques des soumissionnaires (moyens humains et références professionnelles)
- Agrément portant inscription à l'ordre des architectes de l'année en cours 2024
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les impôts
- Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité
- Extrait de rôles apuré ou avec un échéancier de paiement et porte la mention non inscrite au fichier national des fraudeurs en cours de validité.
- Copie de la carte d'identification fiscale et de numéro d'identification fiscale NIF »
- Liste nominative justifiée du personnel du BET.
- Références professionnelles du soumissionnaire.
- Casier judiciaire datant de 03 mois.
- En cas de regroupement ; Un protocole d'accord doit être signé par un acte notarié.
- Moyens humain : justifié par diplômes, CV, attestation de travail et/ou certificat de travail, la mise à jour CNAS et les attestations d'affiliations CNAS valide
- Moyens matériels : Véhicule : Justifié par carte grise + assurance et scanner auto ou facture d'achat au nom du soumissionnaire, un micro-ordinateur avec imprimante (justifiés par factures d'achat au nom du BET)

PV de visite du site cacheté par le service concerné

Le BET soumissionnaire est appelé à présenter une attestation de l'ancienneté délivrée par l'ordre des architectes. Les candidatures et les offres non conformes au cahier des charges seront rejetées par la commission d'ouverture des plis et l'évaluation des offres, et ceci conformément à l'article 72 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché publics, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisie, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution du contrat.

ENVELOPPE 2 : Pour tous les candidats :

2/ Contenu de l'offre technique.

L'enveloppe ne doit porter que la mention « offre technique » et ne doit contenir que les documents suivants :

- La déclaration à soucrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application de l'article 78 du DP : (la qualité, le délai d'exécution, le caractère esthétique et fonctionnel, basée principalement sur la proposition d'étude, conception, style architectural, d'aménagement à engager par bureau d'études, le mode d'intervention Et tout descriptif jugé nécessaire pour montrer l'importance du projet), suivant le modèle ci-joint dans l'annexe.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté ».

N.B : (le non renseignement et la non signature du mémoire technique justificatif implique le rejet de l'offre).

ENVELOPPE 3 : Pour les soumissionnaires pré-qualifiés. (Offre candidature et technique).

3/ Contenu de l'offre financière

L'enveloppe ne doit porter que la mention « offre financière » et ne doit contenir que les documents suivants :

- La lettre de soumission
- Le montant de l'offre présentée par le soumissionnaire ainsi que le détail de calcul doivent être obligatoirement configurés sur le cahier des charges.
- L'estimation objective du projet avec (devis quantitatif et estimatif détaillé par articles de tous les lots) en prenant en considération les données relatives aux surfaces exactes du projet.
- Le Délai de l'étude proposé, paraphé et signé comprenant les :
- Un planning détaillé de l'étude et suivi

Important : Aucune information relative au montant de la soumission ne doit figurer dans les plis techniques, sous peine de rejet de ces offres. Au cas où le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière ne sont pas remises sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée et renvoyée au soumissionnaire. L'ensemble des trois enveloppes seront mises dans une autre enveloppe anonyme, portant la mention « à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et l'évaluation des plis techniques et financiers – Avis de consultation N°02/2024 :

L'ETUDE ET SUIVI POUR LA REHABILITATION DE LA RECONVERSION DE L'ANCIENNE MATERNITE E.H.S MERE ET ENFANT A UN SERVICE DES URGNECES MEDICO CHIRURGICALE U.M.C A AIN TEMOUCHENT.

- La validité des offres est fixée à 100 jours à partir de la date limite de dépôt de l'offre.

Pour toute information complémentaire, se rapprocher de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'AIN TEMOUCHENT ou contacter au :

Tél. : 043.79.67.95

Fax : 043.79.66.95

E-mail : dsp46.aintmouchent@gmail.com

APPARTEMENTS

LOCAUX

■ Loue F3, refait à neuf, avec chaudière et radiateurs, Akid Lotfi, 1^{er} (5U) – Niveau de villa, 150 m², à El-Hamri, 1^{er} (3,5U) – F2 Cité Lescure, 10^e (2U) – Agence immo ABDALAH : 041.38.62.87/0770.40.87.48

■ A vendre apparts F4 Top gd stand 145 m², cuis, équipées, résidence neuve de 7 étages + ascenseurs, 2 apparts par palier à côté de Palais d'Or Fernandville Oran – Tél : 0775.10.76.28

■ Tlemcen : Propriétaire loue de superbes locaux sur Bd commercial, à côté de 03 banques. Dalle de sol, faux plafond, 329 m², 212 m² et 117 m², sécurisé – Tél : 0794.15.04.62

■ Vend local commercial, acté, 32 m², à Arzew, aux 226 logements, les plateaux, idéal pour bureau ou profession libérale. Tél : 0770.08.92.01

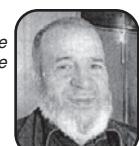
■ A vendre maison 216 m², R+1, terrasse, 1 seule façade, jardin, garage, située à la rentrée de Tiélat, à côté de la mosquée/ Oran – Tél : 0795.60.21.74 – 0772.54.93.82

■ Affaire à saisir : vds ferme avec 2 hangars, eau, élect, une pièce pour gardien, sup 3.600 m², viabilisé à SIG (cité Aïs) W. de Mascara, actée + L/F – 0771.11.61.78-0541.72.71.00

■ Vds terrains 117 m² (3 faç) Bousfer- 320 m² centre Aïn El Turck – Pour commerce – 182 m² (2 façades) El Ançor – 450 m² bord de mer – Aïn El Turck – Pour investissement – Ag El-Bahria Aïn el Turck – Tél : 0774.01.89.57

DÉCÈS

Le 16 décembre 2024 était le jour de départ du tonton KADI Mohammed pour un monde meilleur, en ce dououreux événement, je demande à toute personne qui l'a connu, aimé et travaillé avec lui, d'avoir une pieuse pensée, Yaa Allah Pardonne-lui et Accorde-lui Ta Miséricorde. Accorde-lui le salut et le pardon. Elargis-lui sa tombe. Nettoie-le de ses péchés comme on nettoie le vêtement blanc de la saleté. Fais-le entrer au Paradis et donne à sa famille et à ses proches patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



VILLAS

TERRAINS

Propriétaire, loue appartement, à Oran, de 150 m², 6^{ème} étage, Place de la Grande poste. Immeuble privé avec conciergerie H/24 et ascenseur.

Contactez : M. Mustapha : 0658.54.00.45

HUISSIERS DE JUSTICE

محضرین قضائیین

لكل إعلاناتكم للبيع بالمزاد العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE WILAYA DE RELIZANE DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS N°...../DEP/2024 N°...../SMP/DEP/2024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

dont le NIF. N° (424024000048285)

- Conformément à l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 149/2024 Au Journaux (EL HAYET en langue arabe en date du 01/12/2024 et (Le Quotidien d'Oran en langue Français en date du 01/12/2024) Concernant le projet :

Opération : Etude, Suivi Et Réalisation D'un Collège Type 6 Au Niveau Du Site des 2320 Logements à Oued R'Hiou El-Saffah Commune D'Oued R'Hiou Wilaya de Relizane (Cite D'habitats Intégrés Programme 2024).

Projet : Réalisation D'un Collège Type 6 Au Niveau Du Site des 2320 Logements à Oued R'Hiou El-Saffah Commune D'Oued R'Hiou Wilaya de Relizane (Cite D'habitats Intégrés Programme 2024).

Lot 01: Bloc Pédagogique+Administration+ Aménagement Extérieur + VRD +Mur de clôture+ Poste Transformateur+Terrain de Sport+Chauffage Central+ Bloc Sanitaire+ Locaux Technique+Energie Solaire

Lot 02: Auditorium

Lot 03: Logement de fonction type (02F3-02F4 -01F5)

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres en date du 11/12/2024 est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants -

N° du lot	ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT CORRIGÉ	Délai	OBS
01	EURL MAHI AHMED MAGTEC Gérant : MAHI AHMED NIF : 001702019000461	277.227.933.50 DA	277.945.741.50 DA	08 Mois	Moins disant
02	infructueux	/	/	/	Autorisation d'engagement Insuffisante
03	infructueux	/	/	/	Autorisation d'engagement Insuffisante

•2

21.10 N'oubliez pas les enfants



- 11.55 Tout le monde veut prendre sa place
- 13.00 Journal 13h00
- 13.50 Expression directe
- 15.35 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 18.00 Tout le monde a son mot à dire
- 18.35 N'oubliez pas les paroles
- 19.10 N'oubliez pas les paroles
- 20.00 Journal 20h00
- 20.35 Envoyé spécial fêtes

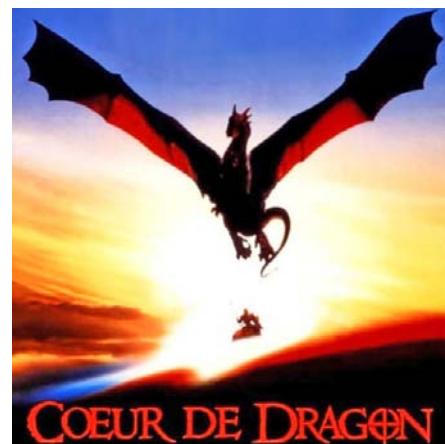
Présenté par Nagui
Après le couronnement de Laurens aux Masters 2024, 8 mini-maestros, âgés de 10 à 13 ans, s'affrontent lors de 4 duels musicaux de haut vol pour décrocher des cadeaux issus de sa liste. Maxime, Léana, Manon, Maëlle, Swann, Dario, Rémi et Clément entonneront des airs bien connus, grands classiques de la chanson française et tubes de la nouvelle génération. Les enfants joueront également tous ensemble pour remporter jusqu'à 380 cadeaux.



CINE + PREMIER 20.50
TRANSFORMERS : RISE OF THE BEASTS

Film de science-fiction - Etats-Unis - Grande-Bretagne - Pérou - Chine - 2023
Avec Anthony Ramos, Lauren Vélez, Dominique Fishback, Tobe Nwigwe
Il y a bien longtemps, sur la planète des Maximals, une race avancée de Transformers, Scourge, un des hérauts de Unicron, destructeur de planètes, tente de mettre la main sur la clef de TransDistortion, qui rendrait leur maître encore plus puissant. Mais les Transformers parviennent à envoyer cette clef très loin, hors de portée d'Unicron et de ses sbires.

RTL 9 20.55
COEUR DE DRAGON



COEUR DE DRAGON

Film fantastique - Etats-Unis - 1996
Avec Dennis Quaid, David Thewlis, Dina Meyer, Pete Postlethwaite
En l'an 934, la reine sollicite l'intervention d'un dragon pour sauver la vie de son fils Einon. Le dragon fait alors l'offrande de la moitié de son cœur au prince. Sitot monte sur le trone, Einon se révèle être un tyran.

CINE + FRISSON 20.50
SANG FROID



Thriller - Etats-Unis - Grande-Bretagne - France - Chine - 2019

Avec Liam Neeson, Laura Dern, Tom Bateman, Tom Jackson

Nels, conducteur de chasse-neige à Kehoe, une station de ski du Colorado, vient d'être récompensé d'une médaille par la municipalité pour services rendus. Quelques heures plus tard, son fils, Kyle, est enlevé avec Dante, un de ses amis, par des criminels. Alors que Dante parvient à s'échapper, les truands injectent à Kyle une dose mortelle d'héroïne avant de laisser son corps à la terrasse d'un café.

TÉLÉVISION

TF1

21.10 Les 12 coups



Saison 6 - Episode 10

Présenté par Jean-Luc Reichmann

Les 12 coups de midi revêtent leurs habits de fête pour cette émission spéciale. Jean-Luc Reichmann sera le maître de cérémonie pour une soirée féerique réunissant les plus grands candidats du jeu et des artistes au grand cœur. Parmi les amis de la famille, on retrouve : Michèle Bernier, Jarry, Soprano, Patrick Fiori et bien d'autres. Ils feront équipe avec les candidats pour l'association les Restos du cœur.

M6

21.10 Les disques d'or de l'année



Présenté par Elodie Gossuin

Cela fait 50 ans que le disque d'or récompense les artistes qui ont vendu le plus d'albums et de singles en France. Pour cet anniversaire spécial au Dôme de Paris, l'émission désigne les plus grandes stars de l'année lors d'une soirée exceptionnelle. Aux commandes, Élodie Gossuin reçoit de nombreux invités, parmi lesquels Julien Doré, Vitaa, Kendji Girac et bien d'autres.

CANAL+

21.09 Blue & Compagnie



09.16 Tout sauf toi

10.57 Karaoké
12.24 La boîte à questions
12.33 Viendez au Grooland
12.55 En aparté
13.27 Hit Man

15.19 Aquaman et le Royaume perdu
17.20 Wonka
19.12 La boîte à questions
19.18 40 ans de Canal+, les bonus

TFX

- 09.21 Franklin D. Roosevelt**
- 10.48 Faîtes entrer l'accusé**
- 12.15 Vikings, les premiers rois**
- 14.07 Les bases secrètes des nazis**
- 15.42 L'Europe des merveilles**
- 17.29 Betty Boop, l'éternelle**
- 18.21 Jeans : histoire d'un mythe**
- 19.23 American Pickers, la brocante made in USA**
- 20.55 Comme un Rolling Stone**
- 23.04 Canada / URSS 1972 : La série du siècle**

W9

- 09.00 W9 Hits Gold**
- 10.30 W9 Hits**
- 11.30 W9 Hits**
- 12.45 Météo**
- 12.50 NCIS**
- 16.40 Un dîner presque parfait**



19.50 The cerveau : qui sera le plus grand cerveau de la télé-réalité ?
21.05 Météo

21.05 Alexandra Ehle



Série policière - France - 2021
Saison 2 - Episode 2/3

Avec Julie Depardieu, Bernard Yerlès, Sara Martins, Sophie Le Tellier
Lorsqu'un homme est retrouvé mort dans un bateau amarré au port de plaisance de Bordeaux, les marques sur son corps ne laissent aucun doute. Il a été victime de la peste. Très vite, Alex découvre que cet homme n'a pas été contaminé par hasard.

21.00 Cartoons in concert



Concert enregistré en mai 2022 au DR Koncerthuset de Copenhague. Le Danish National Symphony Orchestra, le Danish Radio Big Band et le Danish National Vocal Ensemble se réunissent sur scène pour offrir un spectacle captivant en interprétant les plus célèbres airs de cartoons, des programmes adulés aussi bien des enfants que des adultes. Les personnages les plus célèbres des dessins animés prennent véritablement vie grâce à l'impressionnante fusion de styles proposée par ces talentueux musiciens et chanteurs de choeurs.

arte

RFI

•4

- 10.17 Bluey
- 10.59 Idéfix et les Irréductibles
- 12.28 Les Croods (Pré)histoires de famille
- 13.30 Okoo-koo
- 14.55 Okoo-koo
- 15.05 Angelo la débrouille
- 16.10 DreamZzz
- 16.30 Okoo-koo
- 16.35 Dragons : Retrouvailles
- 17.45 Okoo-koo
- 18.10 Tom & Jerry au pays des neiges
- 20.15 Bétisier ASKIP
- 20.55 Les enfants chantent

- 09.25 Terres sauvages du Nord**
- 12.40 Un prince sous le sapin**
- 14.30 La compétition de Noël**
- 16.25 Le Scoop de Noël**
- 17.25 Un hiver dans les Alpes**
- 18.10 Invitation au voyage**
- 19.00 Noël en Bavière**
- 19.45 Arte journal**
- 20.05 28 minutes**
- 20.50 Samuel**
- 20.55 Mongolie, la voie de l'aigle**
- 22.25 Une année parmi les loups**
- 23.20 Un Noël en Irlande**
- 23.30 Votre playlist idéale...**

Bélier 21-03 au 20-04

Ne vous laissez pas influencer par l'avis de vos collaborateurs, ou de votre partenaire, sur vos buts socioprofessionnels. Faites comme vous le souffle votre intuition.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous n'avez pas un très bon moral et cela pourrait affecter votre santé. Reprenez-vous et sautez sur toutes les occasions qui se présentent pour rebondir!

Gémeaux 22-05 au 21-06

Votre attrait pour les plaisirs et les jeux n'a d'égal que votre ferveur bouillonnante! Si vous êtes célibataire, faites baisser la pression!

Cancer 22-06 au 22-07

L'atmosphère familiale étant pesante ou morose, vous préférez sortir en couple et vous avez raison! Une bulle d'amour à deux vaut tous les foyers du monde...

Lion 23-07 au 23-08

Excellente période si vous travaillez dans le commerce ou dans la communication. On apprécie votre travail, votre expérience du terrain et votre verve.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous pouvez exploiter vos dons créatifs avec beaucoup de succès aujourd'hui! Cela pourrait même vous rapporter quelque chose, tout au moins des compliments.

Balance 24-09 au 23-10

Aujourd'hui vous hésitez entre vous occuper de vous et répondre aux demandes de vos proches. Commencez par eux, vous aurez donné et vous aurez tout le temps...

Scorpion 24-10 au 22-11

Aujourd'hui vous hésitez entre continuer sur la lancée dans vos démarches ou vos études, et souffler un peu afin de récupérer. Optez pour le plus urgent!

Sagittaire 23-11 au 21-12

Aujourd'hui, vous avez besoin de voir du monde, de sortir pour faire la fête ou de participer à une réunion, un groupe. Et si vous invitez vos amis pour un bon repas?

Capricorne 22-12 au 20-01

Mettez en veilleuse vos préoccupations personnelles et voyez de quelle façon vous pourriez atteindre vos objectifs sociaux plus rapidement. Faites preuve de stratégie...

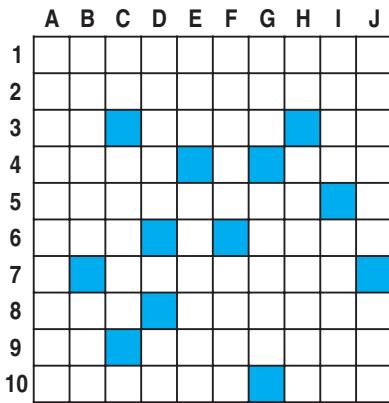
Verseau 21-01 au 18-02

Vos pensées sont au loin, dans un autre pays ou dans un monde imaginaire et cela vous coupe de la société. La nostalgie ne devrait pas durer plus d'un quart d'heure...

Poissons 19-02 au 20-03

Des soucis financiers peuvent freiner l'avancement de vos projets. Loin de dramatiser, faites un bilan honnête de la situation et continuez de progresser.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



- Horizontalement:**
- Les gens du rif.
 - Prière à la carte.
 - Soi disant. Vogue. Au tiers.
 - Flotte US. Rarement seul en tête.
 - Là-haut.
 - Compagnon de club. Mis hors service.
 - Cuison à l'étouffée.
 - De l'huile sur la Tamise. Bloquais.
 - Lettres du Nord. Elle mène une vie de clebs.
 - Franque. Point de côté.
- Verticalement:**
- Applications algébriques.
 - Fait bête. Bottera.
 - Eléments en grève. Se Fait des idées.
 - Gobée. Curie au labo.
 - Mauvais renvoi. Talon.
 - Crucifère. Sans effet.
 - Tombe à l'automne. Du raisin, on en a cure !
 - En suite, Rom.
 - Du tout cuit ! Belle est la taille, belle est leur chute.
 - A fortement inspiré une héroïne de notre temps. A court terme.



AIRE - ANGLE - ANNONCER - BANQUEROUTE - BASSIN - BERGE - BISON - BRANCHAGE - CAISSON - ECOLE - EXPRESS - FOULE - GIBIER - HAIE - HONNEUR - ISSUE - JALON - JANTE - MAMAN - MARS - MELON - MEMOIRE - MONSIEUR - NAISSANCE - OBUS - OISEAU - PENSION - PERPETUELLEMENT - PORTE - RAME - RESTAURANT - RETRAITE - RIGOLER - ROSEE - SASSER - SCIE - SENTIER - SOMMER - STAR - TAMBOUR - TESTAMENT - VESSIE - ZONE.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est une marque faite de deux traits qui s'entrecoupent.
- Mon 2e est un liquide vital.

Mon tout est apprécié au petit-déj'.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

17	2	4	3	7	4	14	17	1
2	16	5	7	4	8	2	6	2
4	8	6	16	5	9	7	11	8
14	6	7	8	12	9	9	13	
8	11	2	12	8	9	9	9	8
6	7	6	8	1	4	7	5	4
8	11	8	4	11	2	7	9	9
1	5	10	9	13	6	8		
9	4	5	18	7	9	10	8	
8	1	2	12	12	2	7	6	8
10	2	15	9	4	3			
8	19	13	15	7	20	1	8	6
4	13	8	15	1	6	8	6	6
11	1	8	6	5	8	4	11	
	7	15	11	7	9	9	1	9

SUDOKU N° 2153

		9		3		6		
6	7	1		2		9	3	
			9	4				
					5			
4	3	2			8			
			7		6	1		
3		5	1	9	4			
	4		6	8	3	5		
			3		2			

CODÉS N° 9153



10 ERRREURS

F	R	I	P	E	R	I	E
P	O	L	A	U	R		
A	U	B	E	D	A	R	D
T	R	I	M	I	E	R	
I	M	E	U	B	L	E	
S	I	E	G	E	I	L	S
S	N	E	T	T	E	O	
E	S	S	O	R	G	E	
R	U	E	N	E	U		
I	D	E	S	B	A	R	
E	F	L	R	D	O	N	S
O	S	E	R	E	N	T	

FLECHES N°9152

CROISÉS N° 9152

SUDOKU N° 2152

FOUILLIS N° 9152 : COUPON (Coud - Pont)



LES SOLUTIONS

CODÉS N° 9152

SUDOKU N° 2152

FOUILLIS N° 9152 :

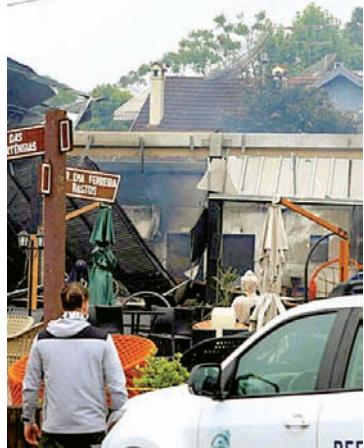
COUPON (Coud - Pont)

6	9	8	4	7	1	2	5	3
5	7	2	9	3	6	8	4	1
4	1	3	5	2	8	7	6	9
7	5	9	1	6	3	4	2	8
3	8	1	2	4	7	6	9	5
2	4	6	8	9	5	1	3	7
8	6	6	7	5	9	3	1	2
1	3	5	6	8	2	9	7	4
9	2	7	3	1	4	5	8	6

1	0	2	3	4	5	6	7	8
7	8	9	10	11	12	13	14	15
13	14	15	16	17	18	19	20	21

1	2	3	4	5	6	7	8	9
T	S	E	U	C	D			
13	14	15	16	17	18			
V	W							

Brésil : dix membres d'une même famille meurent dans un accident d'avion



Dix membres d'une même famille sont morts dimanche dans le crash de leur petit avion sur une zone commerciale de la ville touristique de Gramado, dans l'Etat brésilien du Rio Grande do Sul (sud), a rapporté la Défense civile.

Les victimes sont l'homme d'affaires Luiz Claudio Salgueiro Galeazzi, originaire de l'Etat de São Paulo (sud), et neuf de ses proches qui voyageaient avec lui, a confirmé à l'AFP la police civile. Le pilote était l'homme d'affaires lui-même et il n'y a aucun survivant. Dix-sept autres personnes ont été blessées au sol, dont deux grièvement, selon la Défense civile.

L'appareil, un Piper Cheyenne 400, s'est écrasé dans la matinée «sur la cheminée d'un bâtiment, puis sur le second étage d'une maison et ensuite sur un magasin de meubles», a détaillé dans un communiqué le secrétariat à la Sécurité publique du Rio Grande do Sul. «Une auberge a également été touchée», a-t-il ajouté.

Mexique : 17 personnes assassinées



Dix-sept personnes ont été assassinées au total samedi dans l'Etat le plus violent du Mexique par le nombre annuel d'homicides, a indiqué le parquet dimanche. Ces décès constatés dans l'Etat du Guanajuato, le plus violent des 32 entités fédératives du Mexique, sont pour plusieurs d'entre eux la conséquence de trois «multihomicides».

Trois hommes et une femme ont été tués dans un logement à Irapuato, dans cet Etat que se disputent deux bandes criminelles. Les victimes ont été mises à mort par des hommes armés qui sont entrés chez elles, blessant de plus un mineur, ont indiqué des sources policières.

Par ailleurs, deux hommes et une femme ont été tuées par balles par des inconnus alors qu'ils sortaient d'un supermarché dans la localité de Juventino Rosas. Outre ces trois assassinats multiples, sept personnes ont été assassinées samedi dans les municipalités de Celaya, Salvatierra, Valle de Santiago, León et Guanajuato, la capitale également connue pour son festival de théâtre annuel.

Le Quotidien D'ORAN

Mali, Niger et Burkina rejettent le délai de rétractation accordé par la Cedeao



Le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont rejeté dimanche le délai de rétractation de six mois accordé par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) avant leur retrait définitif, y voyant une «tentative de déstabilisation» extérieure, dans un communiqué. Les trois pays qui forment l'Alliance des Etats du Sahel (AES), tous gouvernés par

des militaires hostiles à la France, ont annoncé en janvier leur volonté de quitter la Cedeao, une organisation rassemblant aujourd'hui 15 pays et qu'ils jugent instrumentalisée par l'ancienne puissance coloniale.

Lors d'un sommet il y a une semaine à Abuja, l'organisation régionale a annoncé un délai de rétractation de six mois pour que les trois pays puissent re-

venir sur leur décision après la date de leur départ officiel, fin janvier 2025.

Mais selon le collège des chefs d'Etat de la confédération des Etats du Sahel, cette décision n'est «qu'une énième tentative qui permettrait à la junte française et à ses supplétifs de poursuivre la planification et la conduite des actions de déstabilisation contre l'AES».

Le Panama rejette la menace de Trump de reprendre le contrôle du canal

Le président du Panama, José Raúl Mulino, a rejeté dimanche la menace du président américain élu, Donald Trump, de reprendre le contrôle de cette voie de passage entre les océans Atlantique et Pacifique.

«Le canal n'est contrôlé, directement ou indirectement, ni par la Chine, ni par la Communauté européenne, ni par les Etats-Unis ni tout autre puissance.

En tant que Panaméen, je rejette fermement toute expression qui déforme cette réalité», a déclaré M. Mulino, dans une vidéo sur son compte X, sans mentionner explicitement Donald Trump. Cette déclaration fait suite à la menace proférée samedi par ce dernier sur son réseau Truth Social.

Le contrôle du canal de Panama, achevé par les Etats-Unis en 1914, a été entièrement rendu au pays d'Amérique centrale en 1999, en vertu d'un accord signé par le président démocrate Jimmy Carter en 1977.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

EDUCATION ET SANTÉ, LA CHARRUE N'EST PLUS DEVANT LE BŒUF

La balle est aujourd'hui dans leur camp pour assumer cette vitale responsabilité. L'importance de cette décision n'est cependant pas un simple cadeau de fin d'année dans une conjoncture économique difficile car elle devra engager une partie de la force vive du pays à s'intégrer totalement dans un effort soutenu pour redorer le blason de deux secteurs névralgiques. L'Education et la Santé sont les deux piliers patents de toute la société. Cette société est voulue viscéralement sociale. Or, les inadéquations ne manquent

pas pour déranger l'activité farouchement voulue pour qu'une justice sociale soit parfaite. Une tendance regrettable s'est installée dans le monde de l'Education comme dans celui de la Santé pour laisser naître une distorsion dans le corps social et permettre l'émergence d'une population fracturée entre les riches et les pauvres.

Ainsi donc toutes les réformes entreprises étaient face au danger d'aboutir dans une coquille vide si le profil, les droits et devoirs de plus d'un million d'acteurs, activant dans un terrain hautement sensible, n'étaient pas pris en charge. Dans ce domaine, en ne laissant plus la charre devant le bœuf, l'approbation des statuts particuliers des fonctionnaires de l'Education et de la Santé par le Conseil des ministres est d'une grande efficience.

Les Philippines prêtes à acquérir un système américain de missiles



L'armée philippine a annoncé lundi qu'elle envisageait d'acquérir un système américain de missiles de moyenne portée afin de protéger ses intérêts maritimes, un projet aussitôt qualifié de «course aux armements» et de «provocation» par Pékin.

Fin avril, l'armée américaine a déployé le système de missiles Typhon aux Philippines dans le cadre d'exercices militaires conjoints annuels, mais a décidé de le maintenir sur place malgré les critiques de Pékin, qui le jugeait déstabilisant pour la région. «Il est prévu de l'acquérir parce que nous voyons sa faisabilité et sa fonctionnalité dans notre concept de mise en œuvre de la défense de l'archipel», a déclaré le chef de l'armée philippine, le lieutenant-général Roy Galido, lors d'une conférence de presse.

«Je suis heureux d'annoncer à nos compatriotes que votre armée est en train de développer cette capacité dans l'intérêt de la protection de notre souveraineté», a-t-il dit, ajoutant que le nombre total d'armes à acquérir dépendrait de considérations «économiques».